

transrural INITIATIVES

La revue associative des territoires ruraux

LES ARCHIVES
DE TRANSRURAL
2012-2023



DOSSIER

Vote FN et ruralités

À l'heure où les Françaises et les Français sont rappelés aux urnes par Emmanuel Macron – qui a dissout l'Assemblée nationale face au score du Rassemblement national aux élections européennes – *Transrural initiatives* s'engage dans la campagne en republiant sous forme de kit ses articles d'archives évoquant le Rassemblement (ex-Front) national et l'extrême droite depuis 2012. L'analyse de leurs propositions pour le rural et l'agriculture, de leurs actions quand ils sont localement au pouvoir, des raisons qui poussent parfois des hommes et des femmes de milieu rural à voter pour Le Pen, Zemmour ou Bardella mais aussi des initiatives visant à faire reculer le vote FN dans les campagnes... autant de ressources que nous vous invitons à (re)lire et à partager largement autour de vous avant le 30 juin, pour susciter un vote en connaissance de cause ! *Transrural initiatives* fait ainsi, avec les médias signataires de la tribune du Fonds pour une presse libre, "front commun contre l'extrême-droite". ¡No pasarán!

À la campagne, Le Pen dépasse les borgnes

Avec 17,9% des voix au premier tour de la Présidentielle, le Front national a recueilli le plus de votes en milieu rural et périurbain.

« Le FN des champs » titrait fin avril *Libération* avec, en Une, la photo d'un éleveur du Limousin. Derrière l'agriculteur au sourire ambigu, le ciel est gris et chargé, comme signe d'un mauvais présage. Alors que le vote frontiste a reculé en milieu urbain (3% de moins en moyenne dans les grandes villes), il a progressé de près de 5% dans certains départements à dominante rurale. Comment, sur des territoires peu soumis aux flux migratoires et aux problèmes d'insécurité, des villages peuvent voter jusqu'à 35% pour le FN ?

Un des premiers éléments d'explication réside dans le discours de Marine Le Pen, notamment depuis son meeting du 26 février à Châteauroux, qui a placé la ruralité au cœur de la prose frontiste. Désert médical, fermeture des écoles, disparition des services publics et du petit commerce : autant de maux du monde rural que le FN a su s'approprier en pointant pêle-mêle la mondialisation, la « bureaucratie européenne » ou les « élites parisiennes » comme responsables.

Christophe Guilluy¹, géographe, propose quant à lui une analyse « territoriale » du vote FN qui serait « corrélée à la nouvelle géographie sociale [...] qui oppose les métropoles – symboles de la mondialisation réussie – et le reste des territoires où vivent désormais les petits paysans, petits employés, petits artisans, petits indépendants »². Pour le géographe, depuis les années 1980, les villes ont privilégié l'emploi très qualifié et ont délocalisé l'industrie

en périphérie, emmenant avec elle les classes populaires, poussées par l'envolée du prix de l'immobilier urbain.

Les conséquences ? Des territoires ruraux et périurbains en « grande fragilité sociale » qui ne profitent pas de la création de richesses des grandes villes. Les deux départements qui ont le plus voté FN, le Vaucluse (27%) et l'Aisne (26,3%), sont aussi dans le peloton de tête des zones les plus touchées par le chômage³. De même, le Gard, le seul département où Le Pen est arrivée en tête au premier tour, est, selon l'Insee, le territoire le plus touché par l'extrême pauvreté après Paris alors qu'à 50km, Montpellier, est une des villes les plus attractives de France⁴ économiquement.

Quant à l'immigration, pour Christophe Guilluy, si les classes populaires immigrées ou non cohabitaient avant en ville, « la recomposition géographique [les] a scindé : les catégories blanches se sont délocalisées dans les périphériques, tandis que les nouveaux arrivants, issus des flux migratoires, se concentrent dans les banlieues »⁵. De plus, l'abandon des territoires périurbains et ruraux entraînerait la peur de perdre son identité au point que le géographe parle d'« insécurité culturelle » : « Il y a la peur de devenir minoritaire et exclu sans compter que pour la gauche, le protectionnisme vis-à-vis de l'Europe est tabou de même que la question du multiculturalisme. La référence au territoire est très importante, surtout en milieu populaire. »⁵

■ MICKAËL CORREIA
(TRANSRURAL)

1 - Auteur notamment de *Plaidoyer pour une gauche populaire : La gauche face à ses électeurs*, éditions Le Bord de l'eau, 2011.

2 - *Libération*, 28-29 avril 2012.

3 - 13,8% de chômage pour l'Aisne et 12,3% pour le Vaucluse fin 2011 (Insee).

4 - 1^{er} rang européen en termes de coût de revient des entreprises, 7 pôles de compétitivité.

5 - Séminaire de la fondation ResPublica, 30 novembre 2009.

société

« Les classes populaires se retrouvent en dehors des grandes métropoles »

Christophe Guilluy, géographe et consultant, est l'auteur entre autres de *Fractures françaises* et de *l'Atlas des fragilités sociales*¹.

Il explique la montée du vote Front national en milieu rural par une recomposition sociale des territoires.

Vous parlez d'une fracture entre une France métropolitaine et une France périphérique, pouvez-vous nous décrire cette géographie sociale ?

Christophe Guilluy : On voit émerger depuis vingt ans une recomposition sociale des territoires avec d'un côté les grandes métropoles mondialisées et de l'autre une France périphérique qui est à la fois rurale, périurbaine et industrielle. C'est une France qui est périphérique géographiquement et culturellement et qui regroupe la très grande majorité des classes populaires. Ce n'est plus l'ancienne classe ouvrière mais bien une nouvelle catégorie sociale issue de vingt ans de mondialisation et qui est encore actuellement invisible, non décrite.

60% de la population vit dans cette France périphérique, en dehors des grandes métropoles, et ce sont essentiellement des catégories modestes qui se retrouvent en milieu rural, dans les petites villes ou les villages souvent par défaut, suite à des dynamiques foncières [*augmentation des loyers dans les centres villes*]. Il y a aussi eu une délocalisation des industries vers le périurbain et le rural qui fait qu'une partie des populations ouvrières a migré vers ces territoires. Il faut savoir que la part des ouvriers et employés en France a très peu changé depuis vingt ans (ils représentent 52 % de la population active) et qu'ils ont pour point commun d'avoir été écartés des grandes villes, d'habiter ces territoires à l'écart de la mondia-



JEAN-LOUIS ZIMMERMANN

lisation, des marchés de l'emploi, de l'offre scolaire et où l'on trouve entre autres de nombreux retraités pauvres.

Comment expliquez-vous la montée du vote Front national en milieu rural et périurbain lors des dernières élections présidentielles ?

C. G. : Je suis consultant pour des collectivités urbaines, rurales et périurbaines et j'ai observé l'émergence d'une véritable insécurité culturelle qui se traduit par une stratégie résidentielle des habitants. Face aux flux migratoires et au multiculturalisme, il y a la peur de devenir minoritaire sur un territoire donné et on assiste à une logique d'évitement et de séparatisme qui «recompose socialement les territoires». En zone rurale on voit ainsi des gens très précaires qui ont

La délocalisation des industries vers le périurbain et le rural fait qu'une partie des populations ouvrières a migré vers ces territoires.

potentiellement accès aux logements sociaux mais qui ne le font pas par peur de la co-habitation.

Il y aussi un besoin de protectionnisme face à la mondialisation : le vote en 1992 contre le Traité de Maastricht a dessiné les premiers contours électoraux de cette France périphérique, idem pour le référendum en 2005 contre le traité établissant une constitution pour l'Europe. On a dit depuis vingt ans aux ouvriers qu'ils allaient bénéficier des bienfaits de la mondialisation mais ils n'ont eu le droit qu'à la précarisation et au chômage pour leurs enfants. Il suffit de voir la carte des plans sociaux des entreprises : elle correspond parfaitement à celle de la France périphérique et pour un ouvrier de Hénin-Beaumont, il est rationnel d'être contre les choix

¹ - Paru en 2010 et à paraître en octobre 2012 — Bourin Éditeur.

économiques que lui ont proposés les gouvernements successifs.

Enfin, la question identitaire est également très forte et on peut faire un parallèle avec la banlieue. Sur ces territoires qui ne sont pas pris en compte socialement, on retrouve des jeunes en banlieue qui se replient vers le communautarisme comme on retrouve des jeunes ruraux qui ont énormément voté pour le Front national. Il existe un risque identitaire très lié au désengagement de la question sociale.

Que pensez-vous de la politique actuelle d'aménagement du territoire qui ne prend que très peu en considération les zones rurales et cette recomposition sociale ?

C. G. : Toutes les politiques d'aménagement en France sont métrocentrées, on part du centre et on pense ensuite aux marges alors qu'il faudrait inverser cette tendance et repenser ces politiques à partir des marges territoriales. L'ambiguïté avec la mondialisation, c'est qu'elle marche très bien dans les métropoles, qu'elle crée énormément de richesse mais qui n'est pas redistribuée dans les territoires les plus pauvres.

On ne peut pas répondre aux enjeux de la mobilité qu'à travers la prolongation d'une ligne RER. Il faut repenser l'aménagement du territoire en partant du local et en terminer avec les gros aménagements... mais détruire une barre d'HLM et construire des îlots d'habitations ou des gares RER ça se voit plus et c'est plus « gagnant politiquement » que financer le permis de conduire de jeunes ruraux !

Vous êtes beaucoup intervenu au sein de la gauche et des médias, votre discours a-t-il été entendu depuis ? Le nouveau gouvernement vous a-t-il contacté ?

C. G. : On ne cesse de parler des jeunes de banlieues qui ne sont pas intégrés. Mais pour moi, le sujet fondamental est : « *Quelle place aujourd'hui pour les classes populaires qui ne sont plus*

intégrées ? » En effet, il y a trente ans, les ouvriers étaient intégrés socialement et pouvaient encore vivre à Paris au sein du parc privé, ils étaient aussi intégrés économiquement, politiquement (notamment grâce au Parti communiste). Mais les catégories populaires ne sont plus là où l'on crée les richesses, n'existent plus politiquement et ne sont plus intégrées économiquement.

J'ai rencontré la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement et suis passé au ministère de l'Intérieur, ils sont conscients qu'il se passe quelque chose de l'autre côté de la banlieue et ont peur de la montée du vote Front national. Mais le gros obstacle reste au niveau des techniciens qui ont cette image du rural habité par des agriculteurs et des vieux. C'est un problème culturel et politique, une représentation sociale erronée qui demande un travail de militant de terrain à faire et il va bien falloir se confronter au réel car c'est en ce moment qu'ont lieu les plans sociaux !

Compte tenu de cette nouvelle géographie sociale, il faut créer de nouvelles politiques sociales. Les retraités représentent désormais un tiers des ménages et leur revenu médian se situe entre 800 et 1 000 euros² : c'est un exemple type de public à cibler pour mettre en œuvre de nouvelles politiques sociales. On parle régulièrement du besoin de formation mais quand on regarde la carte des jeunes diplômés au chômage cela saute aux yeux qu'ils se situent dans cette France périphérique et rurale. Enfin, il y a cette question de la technocratie : quand on parle de fermeture d'un bureau de poste en milieu rural, on peut comprendre la logique comptable derrière. Alors que ça ne coûterait rien à l'État de maintenir cette poste, symboliquement, en termes de désengagement de l'État, c'est gigantesque ! Il ne faut pas s'étonner ensuite que les gens aient la rage.

² - Les retraités pauvres, un vote-clé – Serge Guérin et Christophe Guilluy, *Le Monde* du 27/08/2012.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR
MICKAËL CORREIA (TRANSRURAL)

société

Emploi et sociabilités : deux ressorts du vote frontiste

La mutation des formes d'emploi industriel et la modification des rapports sociaux en campagne sont deux facteurs explicatifs de la montée du vote FN en milieu périurbain et rural.

Une part importante des classes populaires réside aujourd'hui dans les territoires périurbains et ruraux, quand les populations les plus pauvres sont écartées des grandes métropoles, nous dit le géographe Christophe Guilluy (voir son interview dans *TRI* n°419). Les classes populaires seraient l'objet d'un déclassement et d'une relégation spatiale mais aussi sociale, victimes de plans sociaux, de la précarisation de l'emploi ou encore « d'insécurité culturelle » face au multiculturalisme et à la mondialisation. Les ouvriers, groupe social emblématique des classes populaires, ont voté majoritairement Front national (FN) à la dernière Présidentielle, laissant parfois nombre d'analystes et de chroniqueurs politiques.

NOUVELLES FORMES D'EMPLOI ET STIGMATISATION

Suite à une étude de plusieurs années menée dans un territoire périurbain industriel, Violaine Girard, sociologue à l'Université de Rouen, a analysé les conséquences locales des mutations de l'emploi industriel entre précarisation, multiplication des employeurs et recours généralisé à la sous-traitance et à l'intérim. Cette recomposition des formes d'emploi et la baisse des effectifs ouvriers non qualifiés depuis les années 1970, ont, selon Violaine Girard, « rendu difficile la constitution de collectifs syndicaux et effrité l'identité ouvrière commune ». En plus du fait que le vote des classes populaires est très disparate (entre les abstentionnistes,



Dans les villages de la Somme, la déprise agricole, l'arrivée de nouveaux résidents et la désertification des services sont venues déstabiliser les rapports sociaux.

les votes par intermittence et les non inscriptions aux listes électorales), d'après elle, « la thèse du "déclassement des classes populaires" est un sésame explicatif insuffisant de la montée du vote FN. En effet, la zone industrielle que j'ai étudiée fait désormais appel à des ouvriers spécialisés, des techniciens, dans des entreprises de logistique et de maintenance en croissance où une relative ascension sociale est possible. Avec des terrains constructibles moins chers qu'en ville, la frange supérieure des classes populaires a accès à la propriété pavillonnaire, synonyme pour eux d'une certaine respectabilité ». Les années 1980 ont en effet marqué la diffusion de l'accès à la propriété comme signe extérieur de promotion sociale pour ces ménages ouvriers. À cette période, est aussi apparue la dévalorisation des habitats sociaux et des grands ensembles, marquant la

volonté de la frange supérieure des classes populaires de se distinguer des ménages populaires d'ascendance immigrée qui vivent dans ces logements. « Parallèlement à cette ségrégation spatiale, il y eu une légitimation des discours de disqualification des groupes sociaux précarisés, à droite comme à gauche, des propos politiques clivants qui parlent "d'assistés", de "France qui se lève tôt", etc. », observe Violaine Girard.

Pour la sociologue, « la montée du vote FN dans une partie des classes populaires n'est donc pas toujours liée à des trajectoires de déclassement, mais aussi à des trajectoires de courte promotion sociale. Ces classes populaires qui ont voté FN sont composées d'anciens ouvriers devenus techniciens ou contre-maîtres, mais aussi d'artisans, de petits entrepreneurs familiaux. Ils n'ont pas le sentiment d'appartenir

aux classes dominantes mais ont aussi la volonté de se distinguer des groupes précarisés, en étant propriétaires en zone pavillonnaire, à distance des quartiers de banlieue et de leurs résidents stigmatisés. À cela s'ajoute aussi une désillusion commune vis-à-vis de la gauche et une défiance envers les effets concrets des mesures économiques».

CRISE DES SOCIABILITÉS

Sébastien Vignon, maître de conférences en science politique à l'université de Picardie, a quant à lui voulu replacer le vote FN observé dans des communes de la Somme dans le contexte social particulier de ce département très rural, où plus de 80 % des communes comptent moins de 2 000 habitants. Dans les villages, la déprise agricole, l'arrivée de nouveaux résidents ou la désertification des services sont venus déstabiliser les rapports sociaux. « Les territoires que j'ai étudiés sont composés de nombreux ouvriers, parmi lesquels des fils d'agriculteurs ou d'artisans, qui ont un rapport distant à la politique, explique Sébastien Vignon. Les jeunes y ont aussi un niveau de formation en dessous de la moyenne nationale. »

Un fort ancrage du vote frontiste, dès 2002, a été observé dans ces communes, avec des scores supérieurs à la moyenne nationale qui se sont maintenus voire accrus en 2007 et en 2012. « Mais si les ouvriers déclarent plus ouvertement voter FN, renchérit Sébastien Vignon, d'autres catégories sociales comme les agriculteurs ou les enseignants, assument moins leur vote, alors qu'ils sont parfois plus proche idéologiquement du discours frontiste.... Il est finalement difficile de dire que les ouvriers votent massivement pour Marine Le Pen, tant les études quantitatives sur le sujet comportent des biais méthodologiques, comme la sous-déclaration de ce vote ou la forte hétérogénéité de l'électorat populaire. On entend souvent dire, à tort, que le premier parti

ouvrier, c'est maintenant le FN, alors que c'est l'abstention. » Pour ce chercheur, à la restructuration des rapports sociaux s'ajoute la fermeture des « lieux de sociabilité populaire » comme les cafés ruraux mais aussi la disparition de « pratiques collectives autochtones », comme les fanfares ou les corps de sapeurs-pompiers. Pour lui, cette « crise des sociabilités populaires », entraîne un repli sur la sphère privée familiale. « Les conflits interpersonnels et les rancœurs sociales sont récurrentes : le voisin chômeur est vu comme un assisté, on déplore le manque d'autorité parentale, la dévalorisation de l'éthique du travail et on a le sentiment d'avoir perdu son statut social... Quant aux populations immigrées, même si elles sont quasi absentes de ces communes, elles sont perçues comme une population à problème, une perturbation supplémentaire. »

« La thèse du “déclassement des classes populaires” est un sésame explicatif insuffisant de la montée du vote FN »

Sébastien Vignon s'est intéressé, par exemple, à un café rural tenu par un militant FN qui y a développé un entre soi frontiste ou encore à un agriculteur, élu FN, qui aide les jeunes du coin à faire leur CV, à organiser des tournois de ping-pong... Selon lui, « le FN a revitalisé certains lieux de sociabilité, banalisant son discours facilement assimilable pour les électeurs les moins politisés. On observe ainsi dans certains territoires le déploiement par le FN de mobilisations de proximité. Les militants frontistes ont très bien compris que ces lieux et sphères de sociabilité en milieu rural étaient des terrains en jachère à réinvestir... »

■ MICKAËL CORREIA (TRANSRURAL)

La solidarité entre territoires en temps de crise

Interview de l'économiste enseignant et consultant Laurent Davezies, auteur de *La crise qui vient - La nouvelle fracture territoriale* (cf. encadré), un essai consacré aux effets de la crise financière et de celle de la dette sur les mécanismes de rééquilibrage territorial en France.

Dans votre ouvrage, vous insistez sur l'importance des solidarités implicites entre les territoires. De quoi s'agit-il ?

Laurent Davezies : Je parle d'un édifice massif et complexe des solidarités entre territoires car, en France, les dépenses publiques et sociales représentent aujourd'hui 57 % du produit intérieur brut (PIB) ; ce n'est même pas massif, c'est énorme. Aucun pays socialiste n'est arrivé à un tel niveau de mutualisation et on a jamais vu dans l'histoire de l'humanité autant d'argent être pris aux uns et redonné aux autres sans violence, c'est fabuleux. Mais c'est aussi complexe, il y a beaucoup de circuits et les effets de redistribution sont compliqués à mesurer car la géographie des prélèvements (des centaines) n'est pas la même que celle des dépenses (des milliers). Il est très difficile d'évaluer à l'échelle d'un territoire combien il a contribué et combien il a reçu ; la notion même de contribution n'est pas évidente et il y a beaucoup de données dont on ne dispose pas. Prenez l'exemple de la TVA des entreprises, elle est payée par les consommateurs, qui ne sont pas sur le lieu de l'entreprise qui a généré la taxe... De même, à qui profite le financement de la recherche agronomique, aux agriculteurs, aux consommateurs ? On a une obsession du déficit mais quasiment personne n'a réellement

mesuré les effets géographiques des dépenses publiques et sociales qui sont le premier mécanisme de rééquilibrage économique et social territorial en France.

« Si le mécanisme de redistribution est aveugle, il est acceptable car il renvoie à des grands principes idéologiques »

Je qualifie cette politique d'implicite, par opposition à d'autres comme celles de la Datar¹ ou la politique de la ville qui elles sont des politiques explicites, mais aux montants dérisoires par rapport aux dépenses publiques. Le passage du prélèvement à la dépense produit des effets géographiques très puissants de redistribution des territoires riches vers les territoires pauvres. Le gros des solidarités en France fait l'objet d'un déni par les politiques de gauche comme de droite ; les gens ont en tête que la Province paye pour Paris, ce qui est faux ; en 2006, l'Île-de-France était à l'origine de 29 % de la valeur ajoutée créée dans le pays mais elle ne disposait que de 22 % du revenu disponible brut national. Cet écart suggère l'ampleur et le sens des transferts à l'œuvre...

Dans certains pays comme l'Espagne ou la Belgique, le lien entre unité politique et partage des

richesses menace de se défaire. En mettant sur la place publique, comme vous le faites dans vos travaux, les mécanismes de redistribution plus ou moins implicites, ne risque-t-on pas de les remettre en cause ?

L. D. : Il s'agit là d'une vraie question d'éthique et d'un problème déontologique. Dans notre monde libéral de l'information parfaite et qui doit circuler, n'y a-t-il pas des sujets sur lesquels il est bon de faire dans la discrétion ? Pour ma part, j'ai professionnellement choisi mais la question de la transparence est très compliquée. Elle interpelle la foi qu'on a dans la démocratie et dans son fonctionnement. Dire ou pas ce qui est, revient à dire j'ai confiance ou pas dans la démocratie. On constate quand même que si le mécanisme de redistribution est aveugle, il est acceptable car il renvoie à des grands principes idéologiques. En revanche, savoir qu'on donne à untel ou untel est tout de suite beaucoup moins supportable et ce phénomène joue à toutes les échelles. C'est ce qui m'amène à me demander s'il n'y a pas des domaines où un certain secret n'est pas opportun, même si ça viole des principes de la démocratie et même de la pensée libérale économique. C'est un dilemme.

En même temps que vous rédigez votre livre, naissait un ministère

¹ - Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale.

en charge de l'égalité des territoires. À quelques semaines de la présentation d'un projet de loi sur la décentralisation, pensez-vous qu'autonomie croissante des collectivités et égalité des territoires soient compatibles ?

L. D. : C'est complètement contradictoire et il n'y a pas besoin d'avoir fait des études supérieures pour le comprendre... L'égalité des territoires est une absurdité, un triangle des Bermudes conceptuel. La question de l'égalité sociale est une vraie question. L'égalité des territoires n'a pas de sens historique. De même, économiquement parlant, quand dans un pays on a de la croissance, ce n'est jamais dans tous ses territoires en même temps ! Il y a des différences et des inégalités entre les territoires, mais sur la longue pé-

riode il y a des effets de redistribution. De quelle égalité parle-t-on ? Des revenus, des droits, d'accès au service ?

Prenez par exemple la politique de la ville, elle doit servir les gens et non les territoires ; dans les Zones urbaines sensibles qui accueillent des gens dans des situations toujours plus précaires, une politique de la ville qui marche est une politique ou mécaniquement les territoires iront de plus en plus mal et les gens qui en partiront de mieux en mieux. Que le quartier aille mieux ou moins bien n'est pas ce qui compte, l'important c'est sa capacité à transformer, à aider les gens dans leur parcours de vie.

■ PROPOS RECUEILLIS PAR **HÉLÈNE BUSTOS**
(**TRANSRURAL**)

LA CRISE QUI VIENT – LA NOUVELLE FRACTURE TERRITORIALE

Laurent Davezies

Dans son dernier ouvrage, l'économiste Laurent Davezies s'emploie à « *déconstruire les statistiques générales sur lesquelles notre appréhension de la crise est fondée* » et entend « *mener une approche territoriale fine* » pour comprendre les difficultés qui touchent notre pays. Le théoricien de la notion d'économie résidentielle, professeur au Conservatoire national des arts et métiers et à Sciences-Po, propose dans cet ouvrage clair et concis d'une centaine de pages, une analyse des effets dans les territoires de la crise financière de 2008 et de celle de la dette (qui a débuté à l'été 2011). Outre l'établissement d'une typologie de territoires qui découpe l'Hexagone en quatre zones « qui s'en sortent » plus ou moins bien, l'auteur met en lumière l'effet « amortisseur » qu'ont joué les dépenses publiques et sociales au cours des dernières décennies. Avec la crise de la dette qui ne fait que commencer, met en garde Laurent Davezies, nous toucherions à la fin d'un cycle de solidarité (et accessoirement aussi à la fin d'une croissance uniquement fondée sur la consommation solvabilisée par la dette), « *cycle qui, depuis une trentaine d'années, avait vu croître parallèlement la mondialisation et la mutualisation par le biais des fonds publics et sociaux* ». La troisième et dernière partie du livre est consacrée aux perspectives de nouveaux moteurs de croissance nationale. Pour Laurent Davezies qui se définit comme un social-démocrate épanoui, défenseur du système capitaliste libéral, il faut désormais faire une croix sur le secteur public comme accélérateur de croissance et « *il ne nous reste donc que la voie de l'ajustement structurel aux conditions actuelles de l'économie européenne et mondiale* ». Cette partie prospective a donc de quoi laisser parfois perplexe, elle n'en apporte pas moins des éléments de réflexion intéressants sur la question des mobilités et la notion « d'égalité des territoires ».

Éditions du Seuil – collection La République des Idées – octobre 2012



société Presse nationale : le rural maltraité

Le géographe Jean Rivière met en évidence dans ses travaux l'homogénéité des représentations du rural dans les médias nationaux en période de campagne électorale.

Il y a un an, la campagne électorale des Présidentielles s'achevait. À cette occasion et lors de la précédente campagne, en 2007, Jean Rivière, maître de conférences à l'Université de Nantes, s'est intéressé au vocabulaire utilisé dans la presse quotidienne nationale (PQN) pour désigner le « milieu rural ». Le chercheur a choisi quatre médias nationaux de différentes sensibilités (*L'Humanité*, *Libération*, *Le Monde* et *Le Figaro*) car « ils donnent chacun une représentation du monde rural qui lui est propre. *L'Humanité* présente une sociologie du monde rural plus variée en évoquant les classes populaires ouvrières. Par contre lorsque *Libération* titre en Une "Le FN des champs" avec la photo d'un agriculteur au nez rouge, le monde rural est réduit à sa composante agricole. » Jean Rivière précise : « Ce sont majoritairement les titres, les légendes et les photos, qui produisent ces représentations. Il y a plus de caricature dans la titraille car l'objectif est d'accrocher le lecteur. »

DES PAYSANS CATHOS ET ARRIÉRÉS

Au moment des présidentielles de 2007, le vocabulaire utilisé met en avant l'isolement et le calme des espaces ruraux avec, dans *Libération*, des termes récurrents comme « village », « trou paumé » ou encore « bourgade ». L'agriculture, avec ses « paysans » et ses « champs », est l'activité la plus citée dans les articles, même si la classe ouvrière arrive en seconde position, surtout dans *L'Humanité*. Les ruraux sont désignés comme « des gens », « des villa-

geois », « des bons Français » et souvent de « bons paroissiens ». On retrouve également souvent « le patron de café » et « le chasseur ». Du côté politique, le vocabulaire renvoie surtout à des tendances de droite voire d'extrême droite, hormis dans *L'Humanité* où l'extrême gauche est également présente. Lorsque la presse nationale ne présente pas un rural arriéré, elle dresse le tableau non moins caricatural de néo-ruraux écolos. En 2012 en revanche, c'est le périurbain qui prend le dessus, comme une nouvelle catégorie socio-géographique. « Cet espace vient bouleverser le couple ville/campagne, même si à mon sens il est plus intéressant de penser le périurbain comme un continuum, une interpénétration des espaces ruraux et urbains », observe Jean Rivière.

DES ESPACES DE VOTE HÉTÉROGÈNES

Le géographe souligne que ces caricatures médiatiques sont souvent le résultat d'une conclusion hâtive. « Il y a certes proportionnellement plus de vote FN en milieu rural, mais il faut nuancer ce constat avec le nombre d'électeurs que cela représente. » Le chercheur ajoute que 70 % des électeurs ruraux votent autre chose que le FN. Il s'agit donc de montrer que, malgré les représentations véhiculées par les médias, les espaces ne sont pas homogènes en matière de vote. Pour Jean Rivière, la même enquête réalisée à partir de journaux



Pour plus d'infos : Jean Rivière publie un article sur son travail dans la *Revue Agone* n°51 (mai 2013) – Campagnes populaires, campagnes bourgeoises – <http://atheles.org/agone/revueagone>.

régionaux aurait sans doute été très différente et spécifique à chaque région. « J'ai choisi de me pencher sur la PQN car il y a un phénomène de suivisme des médias, *Le Monde*, qui paraît la veille au soir, donne le ton. De nombreuses informations sont reprises dans les journaux régionaux. La PQN apparaît alors d'une certaine manière comme la source de la production des représentations. » Cependant, on constate que les propos des journaux nationaux sont souvent urbano-centrés tout comme leur lectorat et les discours de la plupart des élites politiques.

■ GWLADYS PORRACCHIA (MRJC)

élections

Si peu d'ouvriers dans les conseils municipaux



Si les ouvriers représentent le premier groupe d'actifs dans les territoires ruraux, ils sont cependant très peu présents dans les conseils municipaux. Entretien avec Julian Mischi, sociologue à l'Institut national de la recherche agronomique travaillant sur le rapport populaire au politique¹.

Quelles sont les caractéristiques de la « classe ouvrière rurale » que vous évoquez dans vos travaux ?

Julian Mischi : En France, la majorité de la population active se trouve en ville, mais lorsqu'on se penche sur la répartition des actifs selon les types d'espaces, la proportion des ouvriers en milieu rural est supérieure à celle que connaissent les zones urbaines (32% contre 21%). Le déclin des classes populaires est en outre une fausse idée car, sur un plan global, l'addition des ouvriers et des employés, c'est 55% de la population active de notre pays.

En rural, on trouve les fractions les plus fragiles en matière d'emploi, avec des emplois mal rémunérés et beaucoup moins qualifiés qu'en ville. Ces ouvriers travaillent le plus souvent dans de petites unités de production où les rapports hiérarchiques sont resserrés entre salariés et patrons. À la différence de la catégorie des cadres, les ouvriers ruraux vivent et travaillent souvent dans le même espace. Si les ouvriers partagent des mêmes conditions de travail et de vie, ils partagent de moins en moins la même culture de classe. Celle-ci a été fragilisée par des systèmes de rémunération au mérite, une individualisation et une atomisation des conditions au travail. De plus, les réseaux associatifs, d'éducation populaire et d'organisations ouvrières perdent en influence. Ce phénomène s'est accentué dans les campagnes.

L'ancrage local des ouvriers semblait être un facteur majeur d'engagement au sein des conseils municipaux ; quels processus ont amené au déclin de la représentation municipale des ouvriers ?

J. M. : Il est vrai que traditionnellement les petites communes ont été des lieux d'investissement des ouvriers alors qu'ils sont souvent exclus de la vie politique des grandes villes. Néanmoins, ils sont

aussi marginalisés de la vie municipale des communes rurales : les ouvriers représenteraient moins de 5% des maires ruraux. L'éclatement du groupe ouvrier joue pour beaucoup. La complexité et la professionnalisation du rôle de l' élu influent également et sièent davantage aux cadres et au monde enseignant. L'intercommunalité tend à tenir à distance les ouvriers, qui peuvent avoir le sentiment d'une incapacité à agir. Dans



Si les ouvriers sont souvent exclus de la vie politique des grandes villes, ils sont aussi marginalisés de la vie municipale des communes rurales : ils représenteraient moins de 5% des maires ruraux.

les années 1970, l'établissement de municipalités ouvrières était valorisé, aujourd'hui on veut des maires compétents pouvant faire valoir des diplômes ! La technicisation de la vie politique est une façon de délégitimer l'engagement politique et associatif. Ces évolutions favorisent la position des cadres et professions intellectuelles supérieures au détriment des ouvriers et des employés. Il est, de plus, difficile pour cette catégorie de dégager suffisamment de « temps libre ». Les arrangements avec les employeurs, notamment sur de petites unités de travail, sont plus complexes à obtenir. Les « trois-huit » nuisent évidemment à l'investissement avec un taux de fatigue et de disponibilité peu compatible avec le rôle d' élu engagé. Les congés, les formations ou les demandes de disponibilités pour agir sont difficiles à obtenir et l'artisan ou l'industriel local aura plus de difficultés à admettre le pouvoir de l'ouvrier-maire de la commune, ouvrier qu'il emploie par ailleurs.

Comment l'évolution des territoires ruraux (arrivée de nouveaux résidents, diminution des actifs agricoles...) a-t-elle influencé la représentation des ouvriers dans les conseils municipaux ?

J. M. : Les nouveaux résidents qui osent s'engager dans la vie locale sont plutôt issus des professions intellectuelles et des catégories diplômées. Ils s'opposent d'ailleurs parfois aux élus déjà installés avec un clivage entre anciennes et nouvelles catégories (entre par exemple des retraités agricoles d'une part et des jeunes cadres travaillant en ville d'autre part). Tout ceci ne fait que renforcer une certaine « marginalisation » des ouvriers au sein de l'espace public local.

La sur-représentation des agriculteurs dans les conseils municipaux est toujours forte mais a plutôt tendance à régresser aujourd'hui. Ils préfèrent occuper des sièges à

un autre niveau (assemblées syndicales, chambres d'agriculture, etc.). La commune ne représente plus le niveau décisionnel où ils peuvent défendre le plus efficacement leurs intérêts économiques. En revanche, les positions au sein des conseils municipaux sont davantage occupées par des catégories fortement dotées en capital culturel, c'est-à-dire en diplômes (enseignants, travailleurs sociaux, cadres de la fonction publique, etc.). La forte proportion d'élus retraités provient en partie d'agriculteurs qui prolongent leur engagement après l'arrêt de leur activité.

« L'élite ouvrière dans laquelle étaient auparavant recrutés les élus ouvriers est fragilisée par le développement de la précarité »

Les faibles indemnités ou encore le processus de cooptation entre élus issus des classes moyennes/supérieures ne favorisent-ils pas la disparition d'élus ouvriers ?

J. M. : Sur le premier point, il est difficile de trancher. L'intérêt de l'indemnisation (d'ailleurs très faible pour les très petites communes) ne semble pas beaucoup jouer. Quant à la cooptation, oui bien-sûr, elle existe et s'est même renforcée depuis la baisse de l'influence des partis politiques au plan local. Même modérément, les organisations politiques de gauche jouaient en effet un rôle de filtre pour une représentativité *a minima* des classes populaires. Tout au long de l'histoire, les élus n'ont jamais réellement représenté la population mais l'exclusion politique des ouvriers et, plus généralement des classes populaires, s'est amplifiée dernièrement.

Quelles dimensions « psychosociales » peuvent aider à comprendre le faible nombre d'élus ouvriers ?

J. M. : La fonction d' élu demande

une confiance en soi. Il faut se sentir autorisé à prendre la parole au nom de la collectivité, il faut se sentir légitime à représenter la commune. Contrairement à certaines professions, pour lesquelles l'encadrement des populations semble naturel, la condition ouvrière tend à enfermer dans un rôle subalterne. Face au médecin ou au cadre de la fonction publique territoriale, il n'est pas évident pour un ouvrier de faire entendre sa voix. En outre, l'élite ouvrière dans laquelle étaient auparavant recrutés les élus ouvriers est fragilisée par le développement de la précarité et le blocage des carrières dans les entreprises.

Quel rôle l'éducation populaire a-t-elle joué pour palier cette faible représentation des ouvriers dans les conseils municipaux ?

J. M. : Jusque dans les années 1970-1980, des mouvements tels que la Jeunesse ouvrière chrétienne (Joc) et l'Action catholique ouvrière ont joué un rôle important, en particulier dans l'Ouest de la France, à partir d'une base sociale faite d'enseignants et d'ouvriers. Les chrétiens sociaux issus de la Joc allant jusqu'à s'afficher comme défenseurs de la cause laïque et à contribuer à l'établissement de « municipalités ouvrières ». Les réseaux militants et associatifs se sont depuis effrités dans les milieux ouvriers ruraux. Par exemple, il n'y a plus guère d'organisations capables d'évoquer la situation des salariés agricoles. Pourtant, loin d'avoir disparus, leur part dans le travail agricole s'est renforcée ces dernières années. Isolés, ils subissent aussi la précarisation de l'emploi avec des contrats précaires sans compter les effets de la saisonnalité. De par ces situations vécues, les ouvriers agricoles sont moins que les autres en capacité d'occuper une fonction d' élu local.

1 - Julian Mischi a coordonné *Campagnes populaires, campagnes bourgeoises*, n°51 de la revue *Agone* - mai 2013 (voir p. 22).

municipales

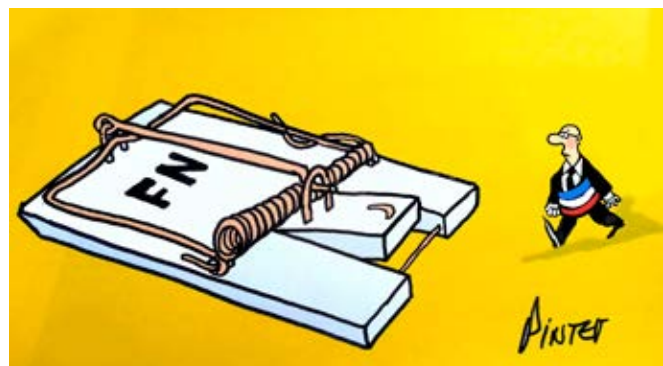
La démocratie communale contre la montée du FN



Les dernières Municipales auront rappelé que l'éloignement des lieux de décision et le recul de la démocratie communale font le jeu du Front national.

Le 6 février 1992 était votée la loi créant les communautés de communes et les communautés de villes. Vingt-deux ans plus tard, l'émergence de gigantesques structures a provoqué une concentration des pouvoirs dans quelques pôles. Que l'on songe au développement de la métropole lyonnaise qui aura en 2015 les compétences d'un dé-

ces mêmes électeurs se sentent abandonnés par l'État. Un abandon également matérialisé par la division de moitié de la dotation de fonctionnement aux communes rurales en 2011 et par la suppression de plusieurs services des directions départementales des territoires (urbanisme, conseil forestier, gestion de l'eau...).



Les idées simplistes du FN ne peuvent être déconstruites que quand elles sont confrontées à la réalité, quand les citoyens sont en contact, les mettent en débat et pointent leurs contradictions

partement ou au regroupement forcé de communes dans des intercommunalités, jamais les petites communes rurales et leurs habitants n'auront vu autant s'éloigner les lieux de décisions qui impactent leur territoire¹.

ABANDON ET SENTIMENT D'IMPUISSANCE

Avec la réforme électorale de 2013 (cf. *TRI* n°432) rendant obligatoire la déclaration de candidature, 85 communes rurales se sont retrouvées sans candidat, d'autres avec des listes partielles et, dans les communes de moins de 1 000 habitants, les électeurs n'avaient plus la possibilité de suggérer des élus non-candidats *via* le panachage. Face au regroupement ou à la disparition de certains services publics (école, La Poste...) et privés (commerces...),

Chez les citoyens et chez certains élus, ce sentiment d'abandon provoque celui d'impuissance. Impuissance à résister, à trouver des prises pour s'organiser autrement, à trouver des gens pour envisager collectivement autre chose. Ce sentiment est aussi alimenté par des discours de mépris envers les « petits engagements locaux » : combien de fois n'a-t-on pas entendu railler le comité des fêtes, la petite association culturelle, le club de foot ? Ces rares lieux où le lien social s'entretient sont aussi des lieux politiques d'où émergent de futurs citoyens investis électoralement. Ce sont, entre autres, dans ces lieux que se fait l'apprentissage de la prise de décision collective et de la nécessité de la participation de tous au fonctionnement démocratique.

DIMINUTION DE LA COHÉSION ET DIFFUSION DES IDÉES FRONTISTES

Quand l'éducateur a du mal à trouver onze jeunes pour faire une équipe de foot, quand le bénévole peste contre ceux qui ne s'investissent pas dans le village et que ceux qui attendent des propositions pestent contre ceux qui n'en font plus, comment réagir, quand, en plus, le maire vous dit qu'il ne peut rien, que le député vous dit que 80% des lois françaises sont des mises en conformité avec des décisions européennes ? L'éloignement physique des lieux de pouvoir et la disparition d'associations et d'événements locaux séparent les gens les uns des autres, brisent les lieux de rencontre et de mixité sociale et offrent un terreau favorable à la diffusion des idées du Front national (FN)². Ces idées simplistes, faites de « bon sens », ne peuvent justement être déconstruites que quand elles sont confrontées à la réalité, que quand les personnes sont en contact, les mettent en débat et pointent leurs contradic- ■■■

1 - Voir les travaux de Fabien Desage ou David Guéranger, notamment leur ouvrage *La politique confisquée. Sociologie des réformes et institutions intercommunales*, paru en 2011 aux Éditions du Croquant.

2 - Voir notamment les travaux réalisés entre 2006 et 2012 dans le cadre du projet : « Encadrement et sociabilités dans les mondes ruraux » - www2.dijon.inra.fr/cesaer/animation-scientifique/encadrement-et-sociabilite-dans-les-mondes-ruraux.

■ ■ ■ tions. Qui est allé dire à Steeve Briois, futur maire FN de Hénin-Beaumont dans le Pas-de-Calais, que l'expulsion des gens des logements sociaux n'avait aucun sens dans la mesure où la loi garantit le droit au logement ? Qui est allé lui dire que baisser les dépenses de la ville, comme il s'y engage, n'était pas compatible avec le renforcement de la police municipale, l'aménagement de nouveaux parcs, la création d'un pôle de santé, etc., comme il s'y engage ?

BRINDILLE DANS LA FORÊT ÉLECTORALE ET RECONQUÊTE D'UN POUVOIR D'AGIR

Mises en avant à de nombreuses reprises lors de la campagne (cf. encadré), les idées du FN n'ont pas été plébiscitées, malgré les résultats de ces Municipales (une douzaine de mairies et, à l'échelle du pays, quelque 1 400 conseillers municipaux)³. Le FN n'est pas un parti d'action locale, il ne possède que peu de militants (9 000 adhérents en 2009 selon le Journal Officiel et 22 000 à jour de cotisation lors de l'élection de Marine Le Pen à la pré-

FN. LA MENACE FANTÔME ?

Premier parti cité et invité chez BFM TV, quatorze fois en Une du *Monde* depuis septembre, objet de 56 articles sur *lemonde.fr* rien que le soir du 23 mars, le FN, « star » de ces Municipales, aura été au centre de toutes les attentions médiatiques. Pourtant, le parti d'extrême droite n'a validé que 563 listes sur plus de 36 000 communes et présenté à peine 20 000 candidats pour 400 000 postes éligibles (*Politis* du 13 mars).

Mais, quel média est allé voir ce qui se passait à Orange (ville frontiste depuis 1995 où l'on assiste à un « apartheid social » dénoncé dans le film *Mains brunes sur la ville*) ou, dans d'autres villes, comment se comportaient les élus d'opposition FN présentant un taux d'absentéisme record dès la première année de mandat ? Il existe des milliers d'exemples de la fumisterie frontiste, un dans l'Ain : le FN n'est pas arrivé à monter une liste à Oyonnax, ville de 23 000 habitants où le parti d'extrême-droite fait près de 19 % au premier tour des dernières Présidentielles. Une question reste : à qui profite la mise en scène de la montée du FN ?

sidence du parti en janvier 2011 ; le parti revendique aujourd'hui 75 000 adhérents et sympathisants...) et sa logique est contradictoire. Comment dénoncer les élites qui prennent les mauvaises décisions et encourager les citoyens à monter des listes pour devenir ces élites ?

L'équation à résoudre en rural n'est-elle pas : comment recréer des lieux de rencontre, comment redynamiser la vie d'un village pour pouvoir contrebalancer un phénomène de

concentration des décisions politiques et économiques et ainsi redonner aux citoyens un pouvoir d'agir physiquement proche ? C'est en encourageant la démocratie communale, en soutenant le développement du sport pour tous au détriment du sport pour les meilleurs, en développant les associations et la création culturelle bénévole que le FN reculera, tant dans les idées que dans les urnes.

■ **PIERRICK MONNET (MRJC)**

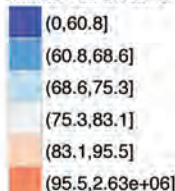
³ - En comparaison, le Front de Gauche revendique plus de 200 mairies et 8 000 conseillers, l'UDI au moins 100 mairies.

société

« Le FN peut encore élargir sa base électorale »

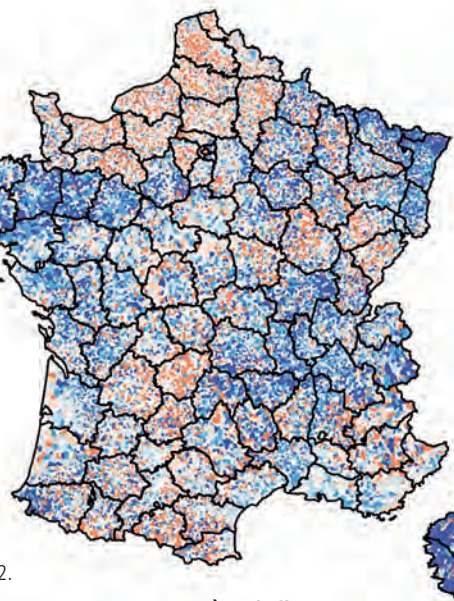
Le Front national (FN) a remporté une victoire historique aux élections européennes de mai dernier avec près de 25% des voix. Éléments d'analyse de ces dynamiques électorales avec Joël Gombin, doctorant en sciences politiques à l'Université de Picardie.

Vote FN en 2014, indice 100 en 2012



Plus la couleur bleue est foncée, plus le FN est en retrait, plus elle tire vers le orange plus le score du FN se maintient par rapport à 2012.

Répartition par commune du vote FN par rapport à un indice 100 en 2012



SOURCE : JOËL GOMBIN (CURAPP-UPJV)

Vous avez publié en septembre une note d'analyse pour la Fondation Jean Jaurès¹ sur la géographie électorale du vote frontiste. Comment avez-vous travaillé ?

Joël Gombin : J'ai d'abord réalisé des cartes, à partir des résultats des élections européennes au niveau communal comparés aux résultats des élections européennes de 2009. Cependant, en 2009, le FN était au creux de la vague du fait de l'arrivée au pouvoir de Sarkozy, c'est pourquoi j'ai aussi utilisé les résultats de la Présidentielle de 2012 pour avoir un meilleur point de comparaison. Enfin, j'ai croisé ces cartes avec la composition socio-professionnelle des communes.

Que nous montrent ces différentes cartes électorales ?

J. G. : Tout d'abord malgré la faible participation aux Européennes de 2014, le FN a su mieux que les autres partis mobiliser son électorat, mais ce n'est pas la seule explication de son succès. Premièrement, il y a eu un approfondissement de son assise électorale, c'est-à-dire que le FN a plus recruté que d'habitude dans son socle électoral, les classes populaires, notamment dans le quart Nord-Ouest

de la France où on observe une « ouvriérisation » croissante du vote FN. De plus, Marine Le Pen était candidate dans cette circonscription et elle a bénéficié d'un « effet bonus » lié à sa médiatisation. Deuxièmement, le parti frontiste a réussi à mobiliser au-delà de son potentiel de 2012. On observe que dans les centres urbains (notamment à Paris) ou dans les communes rurales, la petite et la grande bourgeoisie, les petits indépendants, les cadres, les agriculteurs, ont plus voté FN qu'en 2012. Le FN a ainsi démontré qu'il pouvait encore élargir sa base électorale en recrutant des voix en dehors des classes populaires. Mais il est difficile d'évaluer ce qui est conjoncturel ou structurel... Il faut considérer qu'à ce scrutin beaucoup d'électeurs ont voté pour sanctionner le gouvernement actuel dans un contexte où l'UMP n'a pas encore su tirer profit de son statut de parti d'opposition. De même, la stratégie de Sarkozy a été d'attirer en 2012 un certain électorat frontiste. Il y a pu avoir un effet boomerang, c'est-à-dire que cet électorat est reparti vers le FN. *A contrario*, certains des électeurs UMP ont pu se radicaliser à travers le discours sarkozyste et se sont tournés vers le vote FN.

1- Fondation proche du Parti socialiste qui ambitionne entre autres de mieux « comprendre l'histoire sociale et ouvrière ». Pour lire la note : www.jean-jaures.org/Publications/Notes/Vote-FN-aux-europeennes-une-nouvelle-assise-electorale.

Existe-il des territoires où le FN est significativement en retrait par rapport à 2012 ?

J. G. : L'Ouest, et plus particulièrement la Bretagne, reste une « terre de mission » pour le FN. L'Alsace et une partie de la Moselle (qui ont toujours historiquement fortement voté FN) ont moins voté frontiste, car ces régions sont moins réceptives au discours souverainiste du FN. En Rhône-Alpes, le FN est en retrait, notamment parce que la population ouvrière diminue et la santé économique de la Région s'améliore avec le développement de l'agglomération lyonnaise et de la zone frontalière.

Qu'est-ce que ces dynamiques électorales augurent pour les scrutins à venir ?

J. G. : Si ce mouvement d'approfondissement de la base sociologique populaire du vote FN continue, ainsi que l'élargissement de son assise électorale vers des catégories sociales supérieures, le FN réitérera d'excellents scores aux prochaines échéances électorales... Mais rien n'est figé, tout dépendra du contexte politique à venir, notamment de la restructuration du discours de l'UMP.

■ MICKAËL CORREIA (TRANSRURAL)

élections

Départementales : le vote FN et la ruralité

Alors que les scores des partis d'extrême droite augmentent avec l'éloignement aux centres de décisions, la réforme territoriale en cours pourrait encore accentuer la concentration des administrations, des services et des emplois.

Le résultat des élections départementales de mars dernier a largement été traité dans la presse, notamment le score important du Front national (FN) au premier tour (25,25 % des voix) et la victoire de la droite (1 983 sièges) devant la gauche (1 357) et le FN (64) au second tour. Les commentateurs ont répété à l'envi, citant plusieurs exemples, que les territoires ruraux avaient « massivement » voté pour le FN. Mais cette affirmation est inexacte. Le bilan de

1 - Une zone de bâti continu est une zone sans coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions.

ces élections dans les territoires ruraux est bien plus complexe. L'Insee considère comme rurales les communes « *sans zone de bâti continu¹ de 2 000 habitants* » ou dont « *moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu* ». En croisant la classification des communes avec les résultats au premier tour des Départementales, on s'aperçoit qu'au sein des territoires, le vote FN dans les grandes villes et au centre des ag-

glomérations est généralement plus faible qu'en périphérie (cf. carte p.8). Mais, sur l'ensemble des communes de France, le vote FN atteint 27,03 % en moyenne (sans pondération par le nombre de voix exprimées) contre 27,09 % pour les seules communes rurales. Loin d'un vote « massif ».

DÉTERMINANTS MULTIPLES

Le vote FN n'atteint « que » 25,05 % dans celles de moins de 200 habitants, contre 27,85 % pour celles de ■ ■ ■

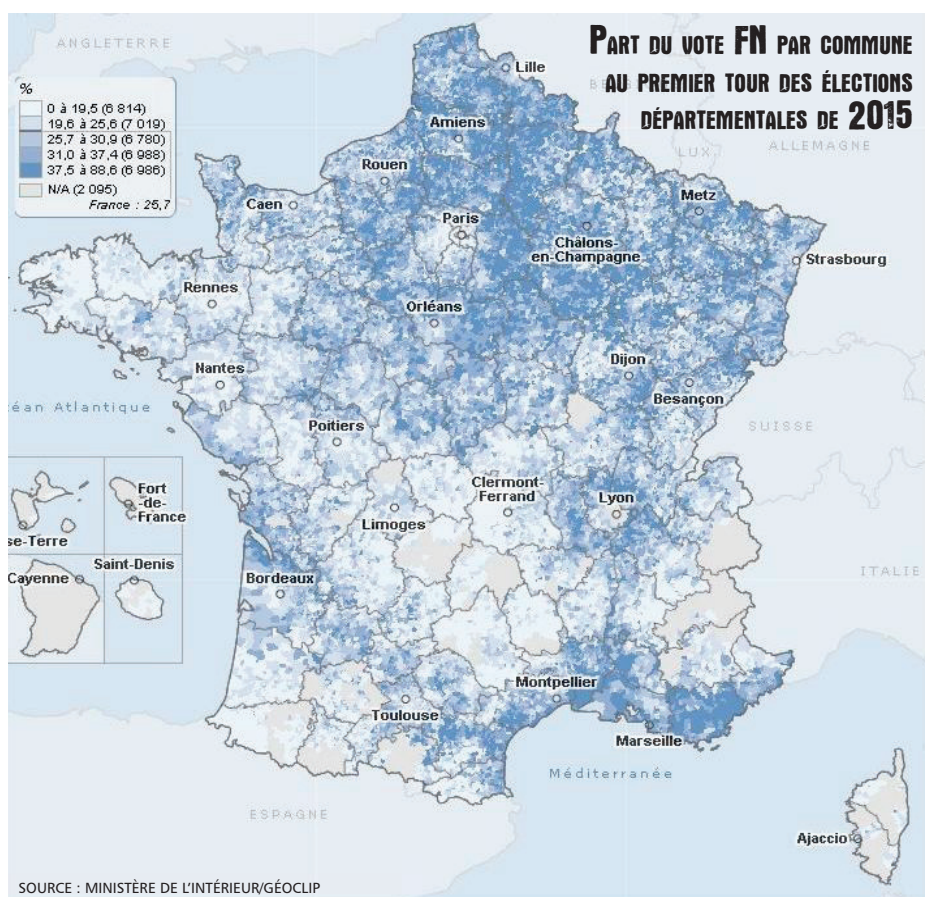
■ ■ ■ 200 à 1000 habitants et 29,11% pour celles de 1000 à 2000 habitants. Pour le démographe Hervé Le Bras, directeur d'études à l'Institut national d'études démographiques (Ined), un des déterminants majeurs du vote FN est l'éloignement aux « centres de décision », une notion qui prend en compte, au-delà de l'importance démographique des villes, la présence d'administrations, de services publics, de sièges sociaux... En Loire-Atlantique, la différence entre Nantes, où le FN ne dépasse pas les 10% et certaines communes rurales ou du littoral, comme Juigné-Les-Moutiers (41,06%) ou Pierric (31,75%) est flagrante. « *Au centre de Rouen, le vote FN est faible et augmente à mesure qu'on s'en éloigne, alors qu'au Havre, grande ville mais pas de commandement, la différence entre le centre et le reste est beaucoup plus faible* », précise Hervé Le Bras, dans une interview au *Nouvel Observateur* en mars dernier. Cette dimension de l'éloignement se combine avec des différences régionales liées aux inégalités de revenus. La différence de revenus entre les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres est ainsi de 1 à 2 dans l'Ouest mais passe de 1 à 4 à l'Est. On retrouve ces deux dimensions cumulées - inégalités et éloignement - en Picardie, territoire « fragmenté » qui compte près de 2 300 communes pour l'essentiel rurales. Le vote FN y a dépassé 38% en moyenne à l'exception des quelques grandes villes et de leur proche banlieue qui affichent entre 25% et 30%, comme Amiens. Là encore, ce n'est pas tant la nature rurale des communes que d'autres caractéristiques, comme le taux de chômage, la perte d'emplois industriels, la disparition de services publics et de santé ou la pyramide des âges, qui influent sur le vote FN.

ACCÉLÉRATION LÉGISLATIVE

Le redécoupage des cantons en 2013² a réduit le poids du monde rural dans les assemblées départe-

mentales (cf. TRI n°443). « *Avec ce découpage, les cantons urbains vont représenter, dans certains départements, entre 40 et 60% des futurs conseillers élus au sein de l'Assemblée départementale. Ce sera le cas dans de nombreux départements métropolitains (Bas-Rhin, Gironde, Loire-Atlantique, Haute-Garonne, Bouches-du-Rhône...)* », rapporte François Sauvadet, député de la Côte-d'Or, dans *Les territoires de France sacrifiés*, un « livre noir » publié par l'UDI début 2014. La disparition de la moitié des cantons et des chefs-lieux correspondants pourrait également renforcer la concentration des gisements d'emploi et des services. 1900 communes risquent d'être privées de leur rôle de pôle de services intermédiaires, estime François Sauvadet, relayant les inquiétudes d'élus. « *Le canton n'est plus, depuis*

PART DU VOTE FN PAR COMMUNE AU PREMIER TOUR DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DE 2015



2 - Suite à la loi du 17 mai 2013, le nombre de cantons est passé de 4035 à 2054.

3 - La dotation de solidarité rurale (DSR) est accordée aux communes chefs-lieux de canton et qui comptent au moins 10 000 habitants ou une population représentant au moins 15% de la totalité de celle du canton.

plusieurs décennies, l'échelle de référence pour l'organisation territoriale des services publics. Le remodelage de la carte cantonale n'aura aucun impact sur l'organisation des services publics », assurait le ministère de l'Intérieur aux sénateurs, l'an dernier. La présence d'une gendarmerie, d'une poste ou d'un centre des impôts, ne devrait donc pas être remise en cause. Au moins directement. Plusieurs centaines de communes pourraient ne plus toucher la dotation de solidarité rurale³ sur la fraction « bourg-centre », qui varie de 50 000 à 150 000 euros, à partir de 2017, en raison de la disparition des chefs-lieux et de l'agrandissement des cantons. Et d'autres réformes - lois relatives à la métropolisation et à la fusion des régions - vont dans le même sens.

■ FABRICE BUGNOT (TRANSRURAL)

Pourquoi Marine Le Pen attire les jeunes

Un tiers des jeunes qui voteront pour la première fois en 2017 pourraient accorder leur suffrage à Marine Le Pen. Comment expliquer cet attrait ? Éléments d'analyse avec la sociologue Anne Muxel.

L'attraction d'une partie de la jeunesse pour le Front national n'est pas nouvelle. En 2002, 18 % des 18-24 ans avaient déjà donné leur voix à Jean-Marie Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle, à l'instar de l'ensemble des votants¹. Depuis une quinzaine d'années, ce parti connaît une forte dynamique électorale, qui ne laisse pas en reste les jeunes générations. Et contrairement à bien des idées reçues, ce ne sont pas les électeurs les plus âgés qui donnent leurs suffrages au Front national. Ceux-ci demeurent les plus en retrait de ce type de vote et ce sont toutes les autres

1 - Voir Anne Muxel, *La participation politique des jeunes : soubresauts, fractures et ajustements*, article paru dans la *Revue française de science politique* (n° 5-6, vol. 52, 2002).

2 - L'entrée des primo-votants dans l'arène électorale de la présidentielle 2017, note d'Anne Muxel (n° 19, vague 3 de l'enquête électorale française : comprendre 2017, Sciences Po/Cevipof).

classes d'âge, en dessous de 65 ans, qui entretiennent et favorisent la dynamique frontiste. Le vote jeune, lui, a perdu de sa spécificité. Avec, certes, quelques inflexions selon les circonstances de l'offre politique et les contextes électoraux, il suit globalement les réalignements qui opèrent dans l'ensemble du corps électoral. Ce constat invite à nuancer l'attractivité du Front national au sein de la jeunesse. Toutefois, on ne peut éviter de considérer la spécificité de cet attrait, dans le cadre singulier et hautement symbolique du premier vote et des premiers choix politiques.

DES INTENTIONS CLAIRES

Interrogés sur leurs intentions de vote lors de l'élection présidentielle de 2017, les « primo-votants » créditent Marine Le Pen de 30 % de leurs voix : un peu plus encore que dans l'ensemble de l'électorat (27 %)². Ce choix s'enracine dans la capacité qu'a Marine Le Pen de servir d'exutoire à de multiples malaises et demandes de reconnaissance exprimés par la jeunesse (scolarisée ou non). Des attentes plus spécifiques sont visibles de la part de la population masculine (35 % des primo-votants hommes s'apprêteraient à donner leur voix à la candidate fron-

■ ■ ■ tiste, contre 26 % des femmes), mais aussi des signes évidents de fractures sociales et politiques (37 % des jeunes issus du milieu ouvrier, contre 17 % des jeunes issus des catégories cadres et professions intellectuelles supérieures). L'impact du chômage des jeunes est majeur : 60 % des primo-votants chômeurs ou à la recherche d'un premier emploi sont disposés à voter pour la candidate frontiste (36 % des chômeurs dans le reste de la population). Pour autant, l'attrait électoral de Marine Le Pen touche aussi des segments de la jeunesse moins directement exposés à la crise sociale et économique et aux difficultés d'insertion socioprofessionnelle : 27 % des « étudiants » sont aussi tentés par ce débouché politique.

Nombre de raisons ont été évoquées et analysées pour expliquer cette dynamique : crise de la représentation politique et du système partisan, rejet des élites et protestation antisystème, désenchantement et déception politiques, repli protectionniste, souverainisme et peur de la mondialisation, rejet de l'immigration et retour du nationalisme, montée des populismes. Les jeunes comme leurs aînés trouvent dans la situation politique, économique et sociale actuelle, les ferments d'une grogne et d'un mécontentement que le Front national instrumentalise et dont il se fait le porte-voix. Mais certaines raisons invoquées ont une incidence encore plus marquée dans le cas des jeunes générations.

DES RAISONS SPÉCIFIQUES

La première est la défiance politique. Elle concerne toute la population mais revêt une signification particulière et plus problématique pour des jeunes qui découvrent la politique et y font leurs premiers choix. Dans une période de vif désenchantement, Marine Le Pen se présente comme une figure nouvelle, en rupture par rapport à une classe politique usée et dont on n'attend plus rien. La dé-

nonciation des élites, renforcée par la culture de la dérision au travers de laquelle nombre de jeunes décryptent les informations, fait particulièrement recette. La deuxième raison relève d'un désir de reconnaissance, personnelle mais aussi sociale, plus intense qu'à d'autres âges de la vie : dans un contexte peu favorable à de bonnes conditions d'insertion professionnelle et économique, la candidate du Front national est habile pour établir une forme d'empathie qui permet de surseoir aux éléments de programme concrets et vient combler les manques et les frustrations

de tous ordres. La troisième raison relève de l'incarnation et de la personnalisation de la politique. Marine Le Pen, de par sa personnalité, tranche avec le reste de la classe politique. C'est une femme, ce qui n'est pas négligeable dans la perception positive que peuvent en avoir les jeunes, associée à des qualités telles que le courage, la volonté, l'autorité. Elle est aussi relativement jeune (48 ans) ainsi que nombre des leaders qui l'entourent (Marion Maréchal-Le Pen a 27 ans, Florian Philippot en a 35). La quatrième raison concerne une demande de repères et de repérage.

Les jeunes comme leurs aînés trouvent dans la situation politique, économique et sociale actuelle, les ferments d'une grogne et d'un mécontentement que le Front national instrumentalise et dont il se fait le porte-voix

À LIRE

Partant du constat que « *les idées d'extrême droite ne cessent de progresser, dans les discours et dans les urnes* », la *Revue Projet*, bimestriel édité par le Centre de recherche et d'action sociales (Ceras), a décidé, avec une dizaine d'associations chrétiennes (dont le MRJC), « *d'écouter ce que disent les électeurs, [de] comprendre de quoi la montée de l'extrême droite est le symptôme, [d']envisager des pistes d'action* ». Dans le cadre d'un partenariat avec le quotidien *La Croix* et grâce à un financement participatif, la revue publiait en octobre 2016 un riche numéro spécial : *Extrême droite : écouter, comprendre, agir*. Il est possible de commander ce numéro en ligne sur : www.revue-projet.com. Plusieurs de ses articles sont accessibles gratuitement à la lecture.



Face à une offre politique décrédibilisée, parfois peu lisible et brouillée, le Front national met en avant des enjeux qui rabattent nombre de problèmes complexes sur une vision manichéenne et simplifiée des conflits qui traversent la société. La cinquième renvoie au changement et à la visée révolutionnaire que Marine Le Pen n'hésite pas à mobiliser, suscitant une espérance radicale de transformation de la société qui est souvent l'apanage de la jeunesse. Enfin, la sixième convoque la perspective d'une alternance politique en appui de cette forte demande de changement et de renouvellement. L'alternative du Front national est d'autant plus séduisante qu'elle redouble la demande d'une alternance politique, non plus entre le camp de la gauche et le camp de la droite, mais celle qui verrait l'arrivée d'une force politique non encore entachée par l'expérience du pouvoir.

■ ANNE MUXEL

(ARTICLE PARU DANS LE N°354
DE LA REVUE PROJET)

politique

Agriculture : demandez le programme !

Les principaux partis paraissent s'entendre sur les constats mais leurs propositions pour lutter contre les conséquences du libéralisme ou assurer un revenu décent aux paysans divergent.

Les cinq candidats aux Présidentielles crédités du plus d'intentions de vote¹ ont peu parlé de ruralité. Dans les programmes, elle est souvent intégrée dans une réflexion sur l'aménagement des territoires ou liée à l'agriculture. Nombre d'antiennes resurgissent dans les propositions, comme la couverture haut débit de l'ensemble du territoire ou l'équipement en services publics de base au niveau des communes, les objectifs annoncés à l'orée du précédent quinquennat n'étant pas atteints. Sur le volet agriculture, plus fourni, les candidats se rejoignent sur le fait que

« les agriculteurs doivent vivre de leur métier » ou « disposer d'une certaine autonomie ». Mais les solutions divergent : affaiblissement des normes environnementales et baisse des charges sociales pour Les Républicains (LR), régulation des prix et ouverture de droits au chômage pour le Parti Socialiste (PS) et En Marche! (EM, le « parti » d'Emmanuel Macron), revalorisation des retraites et accès garanti au statut d'exploitant et à une couverture sociale pour tous les actifs agricoles pour La France Insoumise de Jean-Luc Mélançon (LFI). Afin de redonner une part de la valeur ajoutée créée dans les

PRÉSIDENTIELLES :
L'AGRICULTURE CONTRE LE LIBÉRALISME



filières aux producteurs et augmenter leurs revenus, LR et EM souhaitent favoriser la constitution d'organisations de producteurs et encadrer par la loi les négociations commerciales, alors que le Front national (FN) envisage de supprimer la contractualisation, de rétablir des coefficients multiplicateurs sur les marges et d'interdire la vente à perte. Les autres partis insistent ■■■

■■■ davantage sur le développement de productions de meilleure qualité et des circuits courts ou le changement de système pour économiser (sur) les intrants.

Autre point important : la libéralisation des échanges. Tous les candidats rappellent qu'il existe une crise agricole liée à la dérégulation des marchés ou à l'absence de protection des paysans (face aux aléas climatiques, aux variations des prix et à la grande distribution) ou de l'agriculture française (face à une concurrence internationale soumise à moins de normes sociales et environnementales). Certains, comme LFI et dans une moindre mesure le PS, mettent en cause plus directement l'Europe, la cogestion, les traités internationaux de libre-échange, la spéculation ou la disparition des quotas. EM et LR estiment que la France « ne doit pas sortir des traités de libre-échange », le PS qu'il ne faut signer des accords que s'ils conservent « les meilleures normes environnementales et sociales » et LFI qu'il faut « sortir de ces traités ». Pour répondre aux conséquences de l'effondrement des prix agricoles, LR proposent la mise en place d'un « compte aléas », une assurance, alors que d'autres souhaitent interdire la spéculation sur les denrées alimentaires, imposer des prix planchers, mettre des barrières douanières ou rétablir des quotas.

Les partis pensent l'autonomie et la solidarité alimentaire et écologique à des échelles différentes. Le FN parle de souveraineté nationale (recours à l'étiquetage de l'origine), LR de préférence communautaire (comprendre européenne), alors que des enjeux à la fois locaux et mondiaux sont évoqués par le PS et LFI. Le FN veut quitter l'Europe et la Politique agricole commune alors qu'il faut plutôt revoir les critères d'attribution des aides pour le PS ou LFI, avec une réorientation forte vers l'emploi, la qualité et la transition écologique.

L'agroécologie est ouvertement fustigée dans le projet de LR alors que le PS défend le bilan de Stéphane Le

Foll sur ce point. Le PS et LFI veulent davantage soutenir l'agriculture biologique et sont rejoints par le FN sur le nécessaire développement des circuits courts. EM et les partis de gauche proposent des mesures de santé et environnementales : « interdiction immédiate des pesticides dangereux et des perturbateurs endocriniens » pour le PS, « refus des OGM » pour LFI – tandis que LR avancent la suppression pure et simple du principe de précaution... Par ailleurs, seule LFI parle explicitement « d'agriculture paysanne »².

Pour tous les candidats il existe une crise agricole liée à la dérégulation des marchés ou à l'absence de protection des paysans ou de l'agriculture française

Les différents mouvements accordent de l'importance à la formation et la recherche agricole. Elle prend une tournure futuriste chez EM avec le « développement du numérique et d'une agriculture de précision », quand LFI parle d'une « redéfinition des missions de l'Inra, des chambres et des instituts techniques » et met en avant la sensibilisation dès le plus jeune âge par la « généralisation des fermes pédagogiques et l'éveil à la nature ». La question du foncier revient également dans les différents programmes : « plan de protection du foncier agricole, forestier et naturel inspiré de la Loi littoral » pour LFI, renforcement du rôle des Safer pour EM, nouvelle politique foncière « intégrant les questions d'installation, de cessation et de la mutation des exploitations » pour le PS... Enfin, l'agroéconomiste Laurent Levard (LFI) appelle à une « refondation de la politique agricole et alimentaire autour de l'intérêt général », un nouveau contrat social entre les agriculteurs et la société française également proposé par le PS.

■ **RAPHAËL JOURJON (RELIER)**
ET **FABRICE BUGNOT (TRANSRURAL)**

1 - L'article s'appuie sur l'analyse des programmes agricoles des candidats et sur les propos des représentants des partis, réunis lors d'une conférence du Cevipof, organisée le 23 février à Paris.

2 - Le soutien à l'accompagnement – notamment celui à l'installation réalisé par des associations comme les Civam – est présent dans les programmes de LFI et du PS.

initiative

Contre le Rassemblement national : reggae et légumes bio



La Gironde porte un projet de « ferme agri-culturelle » à Vertheuil, avec entre autres l'objectif assumé de faire reculer le vote pour le Rassemblement national dans le Médoc.

Quel est le point commun entre un concert de Sinsemilia, des carottes bio et un jean recyclé ? Le Médoc ! Jean-Luc Gleyze, président de la Gironde, n'est pas peu fier de la dernière acquisition du Département, pour 1,6 million d'euros : le domaine de Nodris, à Vertheuil, qui sera bientôt la vitrine du projet d'autonomie « Alimen'Terre », tout en continuant d'accueillir le festival Reggae Sun Ska¹ au sein d'une « ferme agri-culturelle ». Sur ses 40 hectares de surfaces agricoles et forestières, maraîchage, élevage de poules pondeuses en agroforesterie mais aussi conserverie et point de vente sont attendus. Un appel à manifestation d'intérêt a été diffusé cet été pour louer d'ici janvier 2021 huit hectares de terrain à un-e ou des maraîcher-ères qui seront chargés d'approvisionner les cinq collèges du Médoc, et ainsi fournir des « repas de qualité » aux élèves, promet le président. Selon lui, la situation « presque insulaire » du Médoc, coincé entre l'Atlantique et l'estuaire de la Gironde, alimente « un sentiment d'isolement, d'abandon, qui se traduit par une montée du vote Rassemblement national (RN) ». Lors des élections européennes de 2019, le RN a réalisé ses meilleurs scores départementaux dans des communes du Médoc comme Saint-Germain-d'Estheuil (48,7%).² « Il est important que le Département ancre des actions dans le Médoc pour montrer qu'il fait attention à ce territoire », veut croire Jean-Luc Gleyze. Du côté de Terre de liens Aquitaine,



Le Médoc doit valoriser ses atouts pour améliorer les conditions de vie de ses habitants

qui, comme d'autres acteurs agricoles locaux, a été consulté avant le lancement de l'appel à manifestation d'intérêt, l'animatrice territoriale Véronique Bauguet se félicite de cette « action concrète forte d'engagement d'un acteur public pour l'installation bio ». Elle espère un « effet locomotive », l'initiative du Conseil départemental entraînant des collectivités du Médoc et des privés... Car il y a encore fort à faire avant que la Gironde ou le Médoc ne soient autonomes en matière d'alimentation. D'après Parcel, le calculateur mis au

point par Terre de liens et la Fnab (cf. TRI n°477), il faudrait doubler la surface agricole du département pour relocaliser et convertir en bio 100 % de l'alimentation des Girondins et Girondines, en réduisant de 50 % la part des produits animaux. Or la moitié des hectares déjà existants sont consacrés à la vigne et le Médoc, avec ses Château Margaux, Château Lafite, et autres Château Latour, en sait quelque chose.

Localement, on estime que ce sera long avant que ces actions combinées à Vertheuil ne fassent reculer le vote RN dans ce territoire de contraste. En 2016, France inter rappelait une autre réalité mal cachée par les grands crus : « plus de 10 % de chômage, deux tiers de la population trop précaire pour être imposée », victime de la mise en concurrence de la main d'œuvre industrielle et agricole par le jeu de la mondialisation, et prise au piège de sa dépendance à la vigne, dont certaines communes ne voient pas l'argent, cette activité étant exonérée de contribution économique territoriale. « La démarche volontariste du Département permettra de soutenir le développement économique du territoire, d'augmenter l'offre alimentaire bio, c'est déjà un bon point et cela ne peut que servir la dynamique de ce territoire », estime Véronique Bauguet. Elle précise que « devenu depuis peu Parc Naturel Régional, le Médoc doit valoriser ses multiples atouts pour améliorer les conditions de vie de ses habitants ».

■ JADE LEMAIRE (TRANSRURAL)

1 - Qui attire 65 000 festivalier-ères chaque année.

2 - Ou Saint-Vivien-de-Médoc (43,5%), Naujac-sur-Mer et Gaillac (42%), Lesparre-Médoc (39,8%), Pauillac (35%)...

associations

Des libertés associatives réprimées

L'Observatoire des libertés associatives a publié en octobre 2020 un rapport inédit intitulé « Une citoyenneté réprimée – 100 cas de restrictions des libertés associatives – 12 pistes pour mieux les protéger ». Réaction et prolongement.

Depuis 2015, le maire issu du Rassemblement national (RN) de Hayange (57) est en conflit ouvert (aujourd'hui judiciaire) avec la section locale du Secours populaire. Lui reprochant, entre autres, de mettre en place une propagande « pro-migrants », la mairie cherche à l'expulser définitivement du local municipal occupé depuis plus de vingt ans. Mais les atteintes aux libertés associatives en France ne sont pas l'apanage des mairies gérées par l'extrême-droite. Un rapport inédit publié en octobre par l'Observatoire des libertés associatives (cf. encadré) témoigne qu'elles sont très souvent à l'instigation des différents échelons de la puissance publique (État et collectivités locales), sans en laisser l'exclusivité au RN. Très documenté, il explicite une centaine de cas de libertés associatives et démocratiques des associations bafouées, entravées, réprimées, et classées en quatre entrées, qui parfois se combinent entre elles.

QUATRE TYPES D'ENTRAVES

Les entraves symboliques et disqualifications. Il s'agit de cas où des discours émanant d'autorités participent non pas au débat d'idées mais à un dénigrement des groupes ou personnes mobilisées qui voient leur réputation attaquée, par le biais de rumeurs, insinuations, attaques *ad-hominem*... Des collectifs et des gens sont accusés de « manipuler des habitants-es » ou d'« être trop militant-es », jusqu'à l'accusation en forme de nouveau



point Godwin¹ de « terrorisme ». Ce type d'entraves trouve aussi son actualité dans l'exclusion d'associations de certains espaces : le « tour de table » s'en trouve simplifié.

Les entraves financières et matérielles. Faisant suite à une action ou une interpellation qui n'a pas plu à l'administration, ce sont des coupes de subventions ou leur non-renouvellement, largement facilitées par le fait que la subvention est un droit arbitraire des institutions. Par prolongement, des associations se censurent ou ne font pas ou plus de demandes, ce qui renforce leur précarité économique. Il s'agit aussi des restrictions d'accès à du matériel ou à des locaux (refus de mise à disposition d'une salle de réunion ou impossibilité d'accéder à des lieux stratégiques).

Les entraves juridiques et administratives. Ici, il est question de

la multiplication des actions en justice (de la « diffamation » à la « violence ») vis-à-vis d'associations et – plus encore – de leurs membres, dont les effets sont : d'accaparer les moyens des associations, d'agir sur leur réputation et celles de leurs membres ou d'intimider et alimenter l'autocensure (technique du « procès-bâillon »). Les entraves administratives consistent, entre autres, à ne pas renouveler des agréments administratifs, à complexifier les demandes de subventions et à produire des interdictions administratives.

Le entraves policières et physiques. Amendes à répétition opportunistes déconnectées de l'action associative (« klaxon abusif »...), perquisitions, contrôles d'identité, violences physiques, fouilles, confiscation de matériels... Dans les cas, en particulier, d'actions écologistes (lutte contre des « grands projets inutiles »), ayant lieu dans des quartiers populaires ou dans des espaces de forte mobilisation, la liste des moyens déployés est longue et – au détriment de la règle légale – pas nécessairement proportionnelle aux objectifs affichés.

UN ASPECT SYSTÉMIQUE

Face à ces constats, l'Observatoire fait douze propositions pour améliorer la liberté démocratique des associations : favoriser l'accès à des financements pluriannuels ; créer un organe indépendant pour enquêter sur d'éventuels abus des autorités policières ; faire en sorte que les associations puissent être reconnues ■■■

1 - Moment dans une conversation vérifiant la loi énoncée par Mike Godwin, avocat étatsunien : « Plus une discussion en ligne dure, plus la probabilité d'y trouver une comparaison impliquant les nazis ou Adolf Hitler s'approche de un ». (source : Wikipédia).

■ ■ ■ comme des lanceuses d'alerte ; renforcer la connaissance du rôle de la Défenseur des droits ; justifier les refus de subventions, notamment dans les cas de soupçons de coupesanction...

Les atteintes aux libertés associatives ne sont pas choses nouvelles. Déjà en 1971, le ministre de l'Intérieur avait présenté une loi créant un contrôle a priori des déclarations des associations loi 1901². Ces attaques se poursuivent, alimentées par les institutions mêmes, pourtant garantes de la démocratie. Face à ce phénomène de citoyenneté réprimée, le rapport met en avant l'aspect systémique de ces pratiques. Difficile de ne pas y voir un écho avec les cas de brutalités policières³ ou de répressions dans le monde de l'information⁴. Le président de la Commission nationale consultative des droits de l'homme a récemment déclaré à propos de l'instauration du nouvel état d'urgence sanitaire : « *En temps de paix, la République n'a jamais connu une telle restriction des libertés* ».

SORTIR DU RAPPORT DE DOMINATION ?

L'Observatoire poursuit son travail de documentation et de dénonciation des cas d'entraves aux associations, qui se multiplient⁵. On pourrait citer l'instauration d'un climat général de suspicion qui s'applique aussi à des associations, certaines accusées, parfois avec facilité, de « séparatisme » ou (nouvel

épouvantail) d'« islamogauchisme » ou d'autres à qui on laisse à penser qu'un maintien de subventions pourrait être conditionné à la participation au Service national universel. Ce climat, fait d'entraves, de crainte, d'autocensure... facilite, directement ou insidieusement, la dépolitisation et la normalisation des associations et de leurs actions, renforçant ainsi la mainmise des institutions pour décider de ce qui est acceptable ou non, au détriment des propositions et actions des associations et collectifs⁶.

Finalement, ce rapport laisse en suspens la question du lien entre la puissance publique et les associations. Où et comment se nouent les rapports de domination entre la première et les secondes ? Bien souvent, les associations vivent ou ont intériorisé un sentiment d'infériorité de nature hiérarchique vis-à-vis des collectivités ou de l'État, qui manient la carotte (les fonds publics) et le bâton (les entraves, la répression). Pourtant, selon une lecture démocratique des choses, les associations ont la liberté d'entretenir des relations d'ordres différents avec les entités de la puissance publique : prestataires, partenaires, contestataires ? Dans quelle mesure la puissance publique est-elle disposée à respecter cette liberté ? Quels choix peuvent et veulent faire les associations ?

■ **BENOÎT CHABOUD-MOLLARD**
(RÉSEAU DES CRÉFAD)

2 - Loi retoquée par le Conseil constitutionnel le 16 juillet de la même année consacrant ainsi la liberté d'association : https://fr.wikipedia.org/wiki/D%C3%A9cision_Libert%C3%A9_d%27association.

3 - Voir le site du Défenseur des droits et/ou le film *Un pays qui se tient sage*, David Dufresne, 2020.

4 - Voir ce que documente l'association Acrimed, par exemple : www.acrimed.org/Interpellations-de-journalistes-graves-menaces

5 - Il est possible de les signaler depuis le formulaire du site <https://www.lacoalition.fr/Contact>.

6 - Les collectifs sont des associations « de fait », prévues par la loi de 1901 au même titre que les associations déclarées.

UN OBSERVATOIRE REGROUPANT DIFFÉRENTS ACTEURS

L'Observatoire des libertés associatives rassemble une coalition d'acteurs associatifs – Ritimo, la Cimade, Attac... – dont les représentant-es siègent dans un comité d'animation aux côtés d'un comité scientifique de chercheur-ses. Ce projet, porté par l'institut Alinsky, s'inscrit dans le travail mené par la Coalition pour les libertés associatives (L.A. Coalition) et animée par VoxPublic.

Plus d'infos : www.lacoalition.fr/Presentation-de-l-Observatoire.

politique

Le rural, un prisme trompeur pour analyser les votes ?

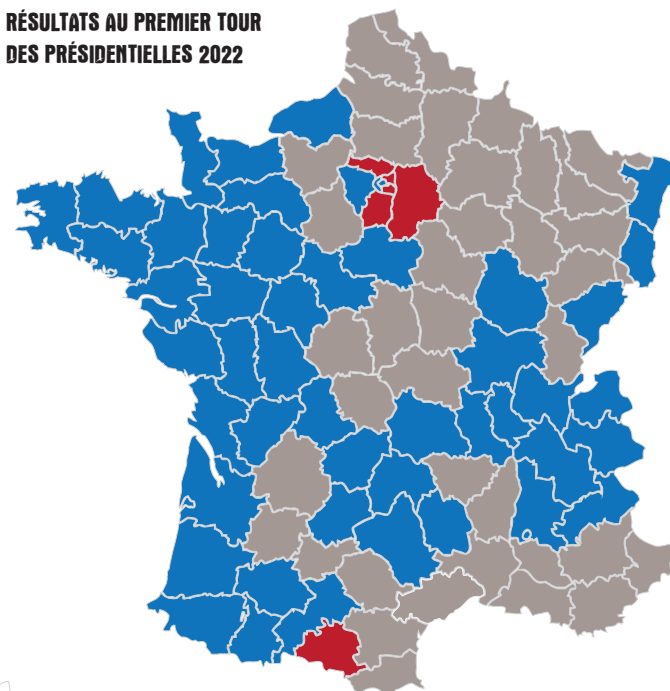
Les résultats des élections présidentielles montrent que le niveau d'études, la rémunération, l'âge ou les différences régionales sont les principaux déterminants devant la densité des territoires.

Lors des dernières élections mi-2022, notamment aux premiers tours de la Présidentielle et des Législatives où le choix d'un candidat était moins contraint, de nombreuses analyses ont été partagées dans les médias, présentant parfois une opposition entre une France rurale attirée par l'extrême droite et des villes « progressistes » votant davantage pour La République en marche (devenue Renaissance) ou pour les écologistes. Mais la densité d'un territoire et son caractère rural ou urbain est un prisme d'analyse peu pertinent, explique notamment l'économiste Olivier Bouba-Olga. « *La théorie du gradient d'urbanité, qui veut que vivre dans l'urbain incite à voter pour des partis de gouvernement et que s'éloigner de l'urbain le plus dense (Paris intra-muros) conduise à voter pour des partis protestataires, d'autant plus qu'on s'en éloigne, est invalidée empiriquement* », explique ce dernier sur son blog¹.

COMPLEXITÉ DES LIENS ENTRE VOTES ET TERRITOIRES

Le vote pour la France insoumise et celui pour Éric Zemmour progressent même avec la densité des communes. Pour rappel, au premier tour de la Présidentielle, le résultat des votes était concentré autour de trois pôles : Emmanuel Macron a remporté 28 % des voix, les partis de gauche regroupés par la suite dans la Nupes 31 %, notamment avec Jean-Luc Mélenchon (22 %), et les partis

RÉSULTATS AU PREMIER TOUR DES PRÉSIDENTIELLES 2022



VIE-PUBLIQUE.FR/DILA

Candidat arrivé en tête dans chaque département : Emmanuel Macron (bleu), Jean-Luc Mélenchon (rouge), Marine le Pen (gris).

d'extrême-droite environ 32 % dont 23 % pour Marine le Pen.

En 2017, déjà, le géographe Aurélien Delpiro notait que l'émergence d'une analyse géographique des votes dans les médias – dominés par des figures telles que Christophe Guilluy, Emmanuel Todd, Hervé Le Bras ou Frédéric Gilli – était « *porteuse d'une vision partielle et partielle de la discipline* »². Alors que les médias sont friands des clés de lecture binaires (villes/campagnes, gagnants/perdants, centres/périphéries), « *la grande majorité des recherches contemporaines qui inscrivent les processus électoraux dans*

leurs contextes locaux soulignent la complexité et la labilité des liens entre votes et territoires ». Ces recherches ont aussi mis en lumière deux écueils dans les analyses médiatisées. « *Le premier est de laisser croire que les territoires, notamment périurbains, aient en commun des caractéristiques intrinsèques suffisamment homogènes pour les singulariser radicalement les uns des autres* » ce qui peut conduire à une forme d'essentialisation. « *Le second écueil est de supposer que la localisation résidentielle serait le principal, voire l'unique facteur explicatif des orientations électORAles* ».

1 - <https://blogs.univ-poitiers.fr/o-bouba-olga>

2 - <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/actualites/eclairage/election-geographie-medias>

■ ■ ■ FAIBLE INFLUENCE DU DEGRÉ DE RURALITÉ SUR LE VOTE

Dans une analyse des deux tours des élections présidentielles de 2017 et 2022, Olivier Bouba-Olga a tenté d'identifier l'influence du degré de ruralité sur le vote pour Marine Le Pen en s'appuyant sur la nouvelle définition de la ruralité définie par l'Insee, reposant sur la grille communale de densité qui place 32,8 % des Français en rural contre 20 % pour la définition reposant sur le zonage en unités urbaines. Il constate que le fait d'être une commune rurale plutôt qu'une commune urbaine augmente bien le score de Marine le Pen mais de manière marginale : cette caractéristique n'explique que 20 % des écarts constatés. *« Une analyse plus satisfaisante des différences de scores entre communes consiste à intégrer non seulement leur dimension rurale ou urbaine, mais aussi des variables permettant de saisir les différences de composition sociale des territoires. Supposons pour illustrer que le vote Le Pen soit en moyenne moins important chez les jeunes. Si la part des jeunes est plus faible dans les communes rurales, on s'attendra à ce que le score de Marine le Pen y soit plus fort, toute chose égale par ailleurs, non pas en raison du caractère rural de la commune stricto sensu, mais parce que la composition par âge y est différente ».*

DES EFFETS MACRO-RÉGIONAUX IMPORTANTS

En intégrant un nombre de variables limité dans une nouvelle analyse (diplômés du supérieur, âge, part des immigrés et effet régional) il constate que *« si le score de Marine Le Pen augmente quand on s'éloigne des villes, c'est avant tout lié à la composition sociale des territoires, ainsi qu'à des effets macro-régionaux »*. Ces résultats posent de nouvelles questions au vu du poids des effets macro-régionaux. Ainsi, le fait d'être une commune bretonne plu-

tôt qu'une commune d'Auvergne-Rhône-Alpes influe largement plus sur le vote FN que l'âge et le niveau de diplôme réunis. *« Reflets de trajectoires socio-économiques complexes, ces déterminants « régionaux » sont suffisamment puissants pour qu'Emmanuel Macron, candidat qui réalise des scores élevés chez les personnes âgées et les habitants des métropoles, obtienne au premier tour l'un de ses scores les plus faibles dans la région Sud (ex-PACA), pourtant parmi les plus âgées de France (43,6 ans d'âge moyen et 12 % de 75 ans et plus) et qui comprend quatre des quinze plus grandes agglomérations du pays »*, notent Aurélien Delpirou et l'économiste Frédéric Gilli³.

QUID DE L'ABSTENTION ?

Mais quelles caractéristiques séparent la France de l'Ouest et du Sud-Ouest de la France du Nord, de l'Est et du pourtour méditerranéen, plus acquise à l'extrême-droite ? Au-delà de l'histoire de ces territoires, Aurélien Delpirou et Frédéric Gilli ont cherché à identifier de potentielles relations entre le vote et les spécificités de certaines trajectoires régionales au travers de cartes des transformations sociales, économiques et urbaines des différents territoires.

Une corrélation n'est pas une explication, mais ils constatent des liens entre le vote à l'extrême-droite et plusieurs données : la proportion d'enfants d'ouvriers qui deviennent cadres, l'échec scolaire, la part des salariés travaillant dans des entreprises étrangères, les victimes de coups et blessures volontaires, la déprise démographique... Reste à intégrer dans ces analyses l'abstention, près de 13 millions de personnes au second tour de la Présidentielle, soit 28 % des votants. Qu'auraient voté les 40 % de jeunes de moins de 35 ans, le tiers des ouvriers et la moitié des quartiers les plus populaires ?

■ **FABRICE BUGNOT (TRANSRURAL)**

³ - <https://metropolitiques.eu/Apres-les-elections-geographies-plurielles-d-une-France-en-desequilibre.html#.YrvUKUuUSZ0>.
twitter

Les agriculteurs, électeurs influents

Représentant une fraction toujours plus réduite de la population française, les agriculteurs ont cependant une réelle influence sur les scrutins électoraux et la Présidentielle 2022 ne fait pas exception.

Pour qui votent les agriculteurs ? Les sondages parus avant le premier tour de l'élection présidentielle divergent. Emmanuel Macron arrivait en tête des enquêtes conduites par le Cevipof et la FNSEA (avec respectivement 29 et 30 % des intentions de vote), tandis que celle de Terre-net Datagri montrait une préférence pour Valérie Pécresse (30 % des intentions de vote, contre 7 % et 13 % dans les deux autres...).¹ L'ancrage à droite historique du vote agricole est néanmoins confirmé. Une « *tendance lourde* » que les politologues Eddy Fougier et Jérôme Fourquet² expliquent par le statut d'indépendant des chefs d'exploitation, leur forte appartenance religieuse, le fait qu'ils soient davantage propriétaires de leur résidence principale que le reste de la population et qu'ils soient en moyenne plus âgés... « *autant d'indicateurs d'un vote à droite* », bien qu'il existe des clivages géographiques et syndicaux.

8 MILLIONS DE CONCERNÉS ?

Après tout, que pèsent 389 000 exploitations agricoles³ dans une élection appelant aux urnes 47,9 millions d'inscrits ? « *Les agriculteurs sont trop peu nombreux pour être pris en compte en tant que tels dans les enquêtes d'opinion. Ils sont agrégés aux autres indépendants* », écrivait Eddy Fougier en mars⁴. L'influence de la profession est néanmoins palpable. En 2017, le sociologue François Purseigle estimait à 8 millions les électeurs « *potentiellement attachés au traitement de la question agricole* »⁵ : tous les actifs agricoles (et non les seuls chefs d'exploitation), les

retraités de l'agriculture, les conjoints et membres des familles d'exploitants et les « *emplois induits dans les industries agro-alimentaires et les organisations professionnelles agricoles* ».

De fait, dans les communes « *très* » rurales (moins de 1000 habitants), Eddy Fougier et Jérôme Fourquet ont mis en évidence que lors des premiers tours de l'élection présidentielle de 2012 et de l'élection régionale de 2015, plus la proportion d'agriculteurs était forte, plus le vote en faveur de la droite et du centre était élevé. Cette tendance s'est confirmée en 2017 ainsi que cette année⁶ : Valérie Pécresse recueille 4,7 % des suffrages dans les villages ne comptant aucun agriculteur et 8,4 % dans ceux où ils représentent plus de 20 % de la population.

LA TENTATION PROTESTATAIRE

Inversement, comme en 2012 et en 2017, plus nombreux y sont les agriculteurs, moins les communes très rurales se tournent vers Marine Le Pen. Cela n'empêche pas son score d'augmenter d'un scrutin à l'autre : même là où l'on compte plus de 20 % d'agriculteurs, elle a recueilli 18,9 % des voix en 2012, 22,6 % en 2017 et 25,8 en 2022. En mars, la candidate du Rassemblement national était créditée de 6 à 11 % des intentions de vote des agriculteurs, tandis qu'Éric Zemmour oscillait entre 12 à 24 %. Eddy Fougier et Jérôme Fourquet avancent plusieurs explications : une crise identitaire, la peur du déclassement, une désillusion vis-à-vis des politiques, la montée de l'insécurité dans les campagnes... mais surtout la crise agricole actuelle et la mon-

tée d'un euroscepticisme depuis la réforme de la PAC de 1992 qui a libéralisé les échanges agricoles – période à laquelle « *une partie des suffrages agricoles va se porter vers des courants eurosceptiques et souverainistes (ou bien localistes) comme Chasse, pêche, nature et traditions (CPNT) ou le Mouvement pour la France (MPF) de Philippe de Villiers* ». Selon eux, « *l'intégration en 2009 du MPF et de CPNT dans la nébuleuse UMP [...] a contribué à marginaliser ces partis en réduisant de facto leur dimension proprement "anti-système" et a laissé un vide entre l'UMP d'alors et l'extrême-droite que le Front national, jugé plus "présentable" sous la présidence de Marine Le Pen, a facilement comblé.* »

LE PHÉNOMÈNE JEAN LASSALLE

C'est sans doute ce qui explique également le succès de Jean Lassalle auprès des agriculteurs. Crédité de 8 à 10 % des intentions de vote des agriculteurs, il semble nettement plus populaire dans cette catégorie que dans le reste de la population et, comme pour Valérie Pécresse, plus une commune rurale compte d'agriculteurs, plus le score de Jean Lassalle y est élevé (10,3 % des suffrages dans celles où les agriculteurs sont plus de 20 %, contre 4,5 % dans celles où il n'y en a aucun). Au-delà de ses origines paysannes et montagnardes, on peut supposer que c'est son euroscepticisme et ses positions en faveur de la chasse traditionnelle et contre le loup, l'ours ou le lynx qui ont séduit l'électorat agricole.

■ JADE LEMAIRE (TRANSRURAL)

1- www.agridees.com/articles/que-sait-on-des-intentions-de-vote-des-agriculteurs/

2- www.fondapol.org/etude/eddy-fougier-et-gerome-fourquet-le-front-national-en-campagnes-les-agriculteurs-et-le-vote-fn/

3- En France métropolitaine, d'après le recensement agricole de 2020.

4- www.telos-eu.com/fr/politique-francaise-et-internationale/et-si-en-2022-le-vote-agricole-etait-decisif.html

5- Entretien accordé à Enraid le 2 février 2017.

6- D'après nos calculs, effectués grâce à l'outil d'exploration des résultats de la Présidentielle 2022 selon des critères socio-démographiques mis en ligne par Libération.

société

Émeutes urbaines : quelle place de la ruralité ?

Le soulèvement des gilets jaunes et les émeutes en banlieue cet été 2023 montrent l'ampleur inédite des contestations au sein des classes populaires et un glissement des géographies sociales de l'action politique.

Après la mort de Nahel, cet adolescent de 17 ans, tué le 27 juin 2023 par un agent de police pour refus d'obtempérer lors d'un contrôle de police à Nanterre (Hauts-de-Seine), une citation de Martin Luther King est souvent revenue dans le débat public : « Les

émeutes sont le langage de ceux qui ne sont pas entendus. »

SENTIMENT DE DÉCLASSEMENT ET D'INVISIBILITÉ

Si la ruralité a vécu à distance les événements de l'été, elle semble pourtant partager avec cette France

des marges, un sentiment ancien de déclassement et d'invisibilité. Le sociologue Benoît Coquard dans son ouvrage *Ceux qui restent*, parle d'un sentiment en ruralité de « *passer après les autres* » dont certains jeunes témoignent avec force : « *tout le monde s'en fout de nous* ». Difficile

de ne pas faire le lien entre ces récits et ceux de la jeunesse des cités marseillaises ou de la grande couronne parisienne. Pour le journaliste Xavier de Jarcy dans, *Les abandonnés*, la genèse de ce sentiment tient à la ségrégation sociale à l'œuvre dans ces espaces. Comme l'expliquent les sociologues Véronique Le Goaziou et Laurent Mucchielli dans le livre *Quand les banlieues brûlent*, réalisé à partir d'entretiens menés lors des émeutes de 2005, c'est bien ce sentiment de relégation qui est le fondement moral de l'émeutier pour justifier son geste. Comme beaucoup de Français, les ruraux interrogés se sont fait l'écho des médias en se plaçant plutôt comme victimes de ces dégradations (évoquant un local à poubelles brûlé dans la rue ou des impôts qui serviraient à payer les dégradations sur les équipements publics) sans questionner la revendication sociale derrière ces mouvements. Comme l'évoquait déjà Benoît Coquard dans une interview de 2022, il existe une tentation médiatique à « mobiliser un vrai peuple des travailleurs à défendre contre un autre peuple davantage issu de l'immigration et urbain »¹. Durant l'été 2023, en invoquant le bon droit

et le bon sens et en dépersonnalisant les émeutiers présentés comme une masse irrationnelle et dangereuse, on a invisibilisé une fois de plus le vécu de Nahel et des jeunes de banlieue.

RECRÉER UNE IDENTITÉ COLLECTIVE

Les territoires urbains comme ruraux, éloignés de tout (emplois, services, santé, culture...) expérimentent souvent un processus commun d'isolement et par la même une dilution du sentiment d'appartenance à une communauté élargie à la France, pour se replier sur une identité locale plus palpable : le village ou la cité. S'agissant de la ruralité, Benoît Coquard avance l'hypothèse que la construction clanique très forte dans ces espaces a conditionné les populations à développer une conscience collective sélective. Selon lui, ce repli autour de « solidarités exclusives » peut expliquer une certaine adhésion à la « priorité nationale » du Rassemblement national qui fait le jeu de cette opposition eux – « les assistés » et les immigrés – contre nous – les « Français de souche ». Ceci explique sans doute que les émeutes de cet été n'aient pas eu de dimension nationale comme



celles du mouvement *Black lives matter* aux États-Unis, suite au meurtre de George Floyd en 2020.

1 - La Gazette, « La France périphérique est un écran de fumée », 17/01/2022.

FAIRE BOUGER LES REPRÉSENTATIONS COLLECTIVES

Pourtant, il ne faut pas oublier que diviser ces espaces urbains et ruraux ne leur permettra pas de faire bouger les représentations collectives et donne raison aux théories de Pierre Bourdieu sur la violence symbolique. En se rangeant du côté du maintien de l'ordre inégalitaire et préférant se désolidariser des classes populaires urbaines, la ruralité ne s'empêche-t-elle pas de prendre sa place dans les revendications sociales de l'action collective ? En outre, à une époque où certains espaces ruraux recommencent à attirer des jeunes populations et ambitionnent de profiter d'un nouvel exode urbain, il semble y avoir urgence à renouer les liens entre tous ces eux et nous, urbains comme ruraux, afin de co-construire un vivre ensemble.

■ NINA BUCHER

ÉMEUTES OU MANIFESTATIONS ? LES TERMES NE SONT PAS NEUTRES

Susciter l'émotion et provoquer le débat confèrent aux événements leur valeur politique. Mais alors même que le terme « émeute » provient du verbe « émouvoir », il semble que cette action collective ait perdu depuis longtemps cette place dans l'espace public à force d'être criminalisée. Émeutes en banlieue, révoltes ou manifestation des agriculteurs¹, les termes ne sont pas neutres pour questionner la légitimité de ces groupes.

MANIFESTATION : Rassemblement sur la voie publique de personnes qui veulent, par une démarche collective, défendre une opinion, exprimer une revendication.

MILITANT : Qui lutte, qui combat ; qui s'engage dans l'action pour défendre ses opinions.

ÉMEUTE : Explosion de violence, agitation populaire, le plus souvent spontanée. Au XII^e siècle, « une esmote » désignait une émotion collective prenant la forme d'un soulèvement populaire spontané.

RÉVOLTE : Rébellion, soulèvement contre l'autorité établie. Violente indignation, sursaut de colère, de résistance.

SOURCE : 9^e ÉDITION DU DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

1 - Le 4 mars 1976, à Montredon, un vigneron et un CRS sont abattus au cours d'une manifestation. Voir aussi l'affaire de la dégradation au lisier de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Calvados par 5 agriculteurs de la FDSEA en 2015.

« Le récit ruraliste est l'objet d'une bataille confuse »

Extraits du texte « Le récit ruraliste aujourd'hui », publié par le géographe Martin Vanier sur le site de la revue *Télos* en juillet 2022¹.

Tous les candidats sont allés à son chevet. Jean Lassalle l'a dit « *authentique* ». Le lobby des chasseurs en a fait un parti politique pour les législatives. Les médias l'ont désignée comme terre du Rassemblement national : c'est la France rurale, ou « la ruralité », avec 32,8 % de la population et 88 % des communes du pays, selon le référentiel adopté l'an dernier par le gouvernement, qui lui a ainsi donné un poids sans précédent. (...)

On ne parle de « ruralité », d'espace, de population et de France rurales que depuis que les républicains (ceux de 1848, puis surtout de 1871) ont compris qu'outre les villes porteuses de révolution et d'émancipation, il fallait, pour stabiliser le nouveau régime, des campagnes libérées de l'ancien, et une reconnaissance politique de leur poids décisif : ce sera la « ruralité ». La ruralité est née dans l'ordre politique, pour parler au nom de la paysannerie, plurielle mais majoritaire. (...)

Après les années 1950, la ruralité survit à l'effacement de la paysannerie. Elle n'a plus le nombre qui la justifiait électoralement, mais continue de s'appuyer sur les structures politiques et idéologiques forgées de 1880 à 1940. Les communes rurales fondent, leur légitimité politique persiste. Où en est-on aujourd'hui, tandis qu'un nombre croissant de campagnes sont redevenues résidentiellement attractives depuis les années 1970, mettant fin au long exode rural presque partout en France ? Quel est le sens poli-

tique de cette référence historique ? (...)

Deux discours traversent cette société d'urbains campagnards qui ont investi en profondeur les espaces de la ruralité héritée. Deux discours qu'il est urgent de démêler dans le récit ruraliste actuel, tant le second vise à mettre le premier sous sa coupe : un discours sociétal et un discours politique.

« La ruralité est née dans l'ordre politique, pour parler au nom de la paysannerie »

Le discours sociétal, porté par les urbains, voit dans la ruralité la promesse de transformations plus faciles à conduire que dans les grandes villes. On pourrait y réaliser plus simplement la marche vers les circuits courts, la sobriété technologique, la désintoxication à toutes les dérives sociotechniques contemporaines ; y réinventer les rapports à la richesse et les rapports sociaux en général ; en somme, réussir les transitions, modestes mais à la portée de chacun. (...)

Le discours politique est tout autre. Il livre en permanence le tableau de la ruralité réceptacle de tous les handicaps, perpétuellement enclavée à chaque saut technologique (dernier en date : la 5G), abandonnée par les pouvoirs publics (les « territoires oubliés »), incomprise du pouvoir central, déficitaire en services publics, et sacrifiée par

la mondialisation. Cette ruralité-là réclame son dû, une redistribution des villes vers les campagnes (...). Ce discours est traditionnellement porté par la droite : Christian Jacob, Xavier Bertrand et Laurent Wauquiez en sont quelques-uns des porte-paroles les plus convaincus. Mais aucun parti politique n'a jamais pris le risque de le négliger. (...)

Ces deux discours, le sociétal et le politique, sont antinomiques. Mais dès qu'on invoque « la ruralité », on s'expose à les mélanger et la puissance des représentations héritées laisse peu de place aux alternatives. Ainsi, le récit ruraliste cultive la proximité, le localisme, le *small is beautiful*. Rétablir des boucles locales dans des circulations globales et des capacités d'agir à tout niveau dans des systèmes multiscalaires est une chose. Pérenniser le fractionnement communal, refuser les solidarités territoriales plus amples, et continuer à s'en remettre au soutien de l'État, la Région ou le Département au nom de son autonomie soustractive, en est une autre. (...)

Biface, le récit ruraliste aujourd'hui en France est l'objet d'une bataille confuse entre ceux qui réinventent à travers lui les rapports au monde de la société tout entière, et ceux qui y cultivent de quoi continuer à la cliver. (...) Pour continuer à se projeter dans ses campagnes, la société contemporaine gagnerait à laisser la notion de ruralité à sa place, à savoir dans les livres d'histoire. ■■■

¹ - www.telos-eu.com/fr/societe/le-recit-ruraliste-aujourd'hui.html

POUR ALLER PLUS LOIN :

(Cliquez sur les titres pour ouvrir les liens hypertextes et accéder aux ressources en ligne.)

Le FN en campagne. Les ressorts sociaux des votes frontistes en milieu rural

Sébastien Vignon

Métropolitiques. 9 mai 2012.

Le Front national en campagnes. Les agriculteurs et le vote FN

Eddy Fougier et Jérôme Fourquet

Fondation pour l'innovation politique. Octobre 2016.

La banalisation du Front national au village. Les relais informels des référents frontistes dans un territoire rural et populaire

Armèle Cloteau, Guillaume Letourneur, Pierre Rouxel et Julien Bourdais

Actes de la recherche en sciences sociales n°232-233. 2020.

Quand le soutien à l'agriculture industrielle et polluante fait consensus de l'extrême droite à la Macronie

Emma Bougerol, Ivan du Roy et Rachel Knaebel

Basta!. 22 février 2022.

Vote rural, vote urbain : une distinction peu opérante

Olivier Bouba-Olga

Blogs de l'Université de Poitiers. 19 avril 2022.

Comment le RN rêve d'exploiter la colère agricole

Florent Le Du

L'Humanité. 24 janvier 2024.

« Virile », anti-écolo, protectionniste... Que défend la Coordination rurale ?

Marie Astier

Reporterre. 1er février 2024.

Le soutien très opportuniste de l'extrême droite européenne aux agriculteurs

Jean-Pierre Stroobants

Le Monde. 16 février 2024.

Comment l'extrême droite laboure la campagne

Philippe Baqué

Le Monde diplomatique. Mars 2024.

Sur l'agriculture, les lignes erratiques des votes du RN

Pauline Graulle, Manuel Magrez et Amélie Poissot

Mediapart. 2 mars 2024.

Les agriculteurs et les européennes : un isolat électoral encore repérable, de plus en plus bigarré.

Pierre-Henri Bono et François Purseigle

Sciences Po / Cevipof. Mai 2024.

Le vote Bardella : un vote rural ?

Olivier Bouba-Olga

Blogs de l'Université de Poitiers. 13 juin 2024.

